

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE		
Tél : +32 (0) 10 48 29 63	Fax :	Mail : social.lln.bac@helha.be
HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 45	Fax : +32 (0) 65 40 41 55	Mail : social.mons@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.charleroi@helha.be
HELHa Montignies-sur-Sambre (HD) 134 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 22 80	Fax : +32 (0) 71 20 22 85	Mail : social.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 27 : Questions spéciales de travail social			
Code	SOAS3B27AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	10 C	Volume horaire	150 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Nathalie GERARD (nathalie.gerard@helha.be) Nathalie MAHIEU (nathalie.mahieu@helha.be) Roland KIRSCH (roland.kirsch@helha.be) Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be) Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be) Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be) Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be) Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be) Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (herve.avalosse@helha.be) Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be) René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be) Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be) Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be) Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be) <u>HELHa Mons - Campus</u> Daniel SINNESAEEL (daniel.sinnesael@helha.be) Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) Véronique POURVEUR (veronique.pourveur@helha.be) Isabelle TAILDON (isabelle.taildon@helha.be) Eric HUSSON (eric.husson@helha.be) François SANT'ANGELO (francois.santangelo@helha.be) David PRAILE (david.praile@helha.be) Aurore STRAPPAZON (aurore.strappazon@helha.be) Philippe DUQUENOIS (philippe.duquenois@helha.be) Elène BOULOUGOURIS (elene.boulougouris@helha.be) Myriam LELEU (myriam.leleu@helha.be)		

<u>HELHa Montignies-sur-Sambre</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Pascal TAVIER (pascal.tavier@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be) <u>HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)</u> Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be) Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be) Emmanuel NICOLAS (emmanuel.nicolas@helha.be) Sabine VASSART (sabine.vassart@helha.be) Yves-Hiram HAESEVOETS (yves-hiram.haesevoets@helha.be) Bruno HAUTENNE (bruno.hautenne@helha.be) Christophe THOREAU (christophe.thoreau@helha.be) Patricia SCORNEAU (patricia.scorneau@helha.be) Jean-Marie CHANTRY (jean-marie.chantry@helha.be) Pascal TAVIER (pascal.tavier@helha.be) Philippe HERION (philippe.herion@helha.be) Thierry MARTIN (thierry.martin@helha.be)	
Coefficient de pondération	100
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a la particularité de rassembler différentes activités d'apprentissage qui offrent une pluralité de regards et d'approches utiles à une pratique de travail social. Elle donne des repères spécifiques afin d'aider l'étudiant à situer et construire son intervention dans un contexte multidimensionnel.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.4 Adopter le langage professionnel du secteur
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 5 **Identifier et analyser les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés.**

- 5.1 Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et

- des communautés.
- 5.2 Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.
- 5.3 Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.
- 5.4 Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.
- Compétence 6 **ELABORER, METTRE EN ŒUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE**
 - 6.1 Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social
 - 6.2 Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées
 - 6.4 Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Utiliser les repères apportés pour construire et argumenter un positionnement professionnel.
- II. Analyser les problématiques sociales en articulant les enjeux globaux de société et les situations sur le plan individuel, collectif ou communautaire.
- III. Concevoir de manière créative des pistes de solution et/ou d'intervention.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	14 h / 1 C	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	24 h / 1 C	
SOAS3B27ASLD	Gestion des institutions sociales	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLI	Politique d'immigration et d'accueil des populations étrangères	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLK	Politique des personnes handicapées	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLM	Jeunesse, socialisation et citoyenneté	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLP	Travail social et familles	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	28 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	28 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Mons - Campus			
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	24 h / 2 C	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	30 h / 0 C	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	24 h / 2 C	(opt.)

SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	24 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	24 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	24 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	24 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	24 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	24 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	24 h / 2 C	(opt.)
+ HELHa Montignies-sur-Sambre			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	18 h / 1.5 C	
SOAS3B27ASJB	Atelier collectif TFE	12 h / 0.5 C	
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJL	Vieillesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	18 h / 1.5 C	
SOAS3B27ASDB	Atelier collectif TFE	12 h / 0.5 C	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDL	Vieillesse et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	30 h / 2 C	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	15 h / 1 C	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	15 h / 1 C	(opt.)

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 100 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Louvain-la-Neuve

SOAS3B27ASLA	Analyse des organisations et intervention sociale	10	
SOAS3B27ASLB	Projets collectifs - voyages d'études	10	
SOAS3B27ASLD	Gestion des institutions sociales	20	(opt.)
SOAS3B27ASLE	Questions spéciales de droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASLF	Questions spéciales d'éthique	20	(opt.)
SOAS3B27ASLG	Questions spéciales de philosophie politique	20	(opt.)
SOAS3B27ASLH	Politiques culturelles	20	(opt.)
SOAS3B27ASLI	Politique d'immigration et d'accueil des populations étrangères	20	(opt.)
SOAS3B27ASLJ	Politiques d'insertion socioprofessionnelle	20	(opt.)
SOAS3B27ASLK	Politique des personnes handicapées	20	(opt.)
SOAS3B27ASLL	Politique de santé	20	(opt.)
SOAS3B27ASLM	Jeunesse, socialisation et citoyenneté	20	(opt.)

SOAS3B27ASLN	Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation	20	(opt.)
SOAS3B27ASLO	Travail social et assuétudes	20	(opt.)
SOAS3B27ASLP	Travail social et familles	20	(opt.)
SOAS3B27ASLQ	Travail social et vieillissement	20	(opt.)
SOAS3B27ASLR	Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale	20	(opt.)
SOAS3B27ASLS	Méthodologie de l'action sociale et collective	20	(opt.)
SOAS3B27ASLT	Récits de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASLU	Travail social de réseau	20	(opt.)
+ HELHa Mons - Campus			
SOAS3B27ASMA	Anthropologie	20	
SOAS3B27ASMB	Gestion du social	20	
SOAS3B27ASMC	Sociologie de la famille	20	
SOAS3B27ASMD	Activités de soutien volet A	-	
SOAS3B27ASME	Politique et intervention sociale dans le champ du handicap	20	(opt.)
SOAS3B27ASMF	Travail social et Toxicomanie	20	(opt.)
SOAS3B27ASMG	Droits fondamentaux des personnes d'origine étrangère	20	(opt.)
SOAS3B27ASMH	Politique du logement	20	(opt.)
SOAS3B27ASMI	Psychocriminologie : déviances, auteurs et victimes	20	(opt.)
SOAS3B27ASMJ	Mineurs en difficulté	20	(opt.)
SOAS3B27ASMK	Différentes approches du travail social contemporain	20	(opt.)
SOAS3B27ASML	Vieillesse et société	20	(opt.)
+ HELHa Montignies-sur-Sambre			
SOAS3B27ASJA	Droit européen	15	
SOAS3B27ASJB	Atelier collectif TFE	5	
SOAS3B27ASJC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASJF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJL	Vieillesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASJN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASJO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASJP	Justice et Travail Social: Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASJS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASJT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)
+ HELHa Montignies-sur-Sambre (HD)			
SOAS3B27ASDA	Droit européen	15	
SOAS3B27ASDB	Atelier collectif TFE	5	
SOAS3B27ASDC	Pauvreté, précarité et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDD	Santé psychologique et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDE	Méthodologie de la visite à domicile	20	(opt.)
SOAS3B27ASDF	Maltraitance, violence interpersonnelle et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDG	Surendettement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDH	Approche comparative et dimension internationale du Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDI	Toxicomanie et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDJ	Maladie d'Alzheimer et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDK	Aide à la jeunesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDL	Vieillesse et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDM	Problématique du logement et Travail Social	20	(opt.)
SOAS3B27ASDN	Méthodologie du récit de vie	20	(opt.)
SOAS3B27ASDO	Approfondissement en droit	20	(opt.)
SOAS3B27ASDP	Justice et Travail Social : Approche criminologique entre aide et contrôle	20	(opt.)
SOAS3B27ASDS	Questions spéciales de psychologie	10	(opt.)
SOAS3B27ASDT	Insertion professionnelle de l'assistant social	10	(opt.)

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 10/60 du Bloc 3.

Principe général : la note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions

1. S'il est constaté un seul échec de 7/20 (ou inférieur à 7/20) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note de 7/20 (ou inférieure à 7/20) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs sont constatés – quelle que soit l'ampleur des échecs – , la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note la plus faible sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour une ou d' autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est prise par le jury de valider l'UE malgré la note d'échec, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est alors actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre)

Dans l'hypothèse où la délibération du jury de juin n'a pas validé l'ensemble de l'UE,

pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage
- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)
- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

Les formes d'évaluation et les dispositions particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Analyse des organisations et intervention sociale			
Code	11_SOAS3B27ASLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	14 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Il semble fondamental pour tout assistant social de bien connaître et comprendre le fonctionnement interne de son lieu de travail. Chaque fonctionnement a un impact sur la conception du travail social, les valeurs, les priorités, etc. Une organisation qui fonctionne sur un mode décisionnel démocratique ou plutôt autoritaire aura une forte influence sur le travail social mené (participer à la définition de ses tâches ou si elles sont imposées aura une influence sur la marge de manœuvre, la capacité d'innover, etc.)

Les objectifs du cours sont :

Fournir aux étudiants un bagage conceptuel précis et une grille d'analyse utile pour approcher les organisations notamment les organisations du non-marchand.

Cette démarche implique :

- La connaissance et la maîtrise du fonctionnement de l'organisation dans ses différents aspects.
- La compréhension de la dynamique effective de l'organisation plus spécifiquement dans le secteur du travail social.
- La connaissance des principaux acteurs internes et externes des organisations.
- L'identification des logiques et des valeurs qui sous-tendent et qui agissent dans la manière dont sont structurées les organisations.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Employer la théorie de Mintzberg.
2. Identifier, employer et argumenter la notion de conception d'une structure d'une organisation : comment le travail est-il réparti et comment est-il coordonné ?
3. Identifier, employer, argumenter la notion des facteurs de contingence : son âge, sa taille, son environnement.
4. Rechercher et observer quels sont les différents buts poursuivis par les organisations. Et comment ceux-ci s'articulent de manière cohérente ou conflictuelle.
5. Rechercher et observer l'interaction entre les acteurs et leur pouvoir : où se situe le pouvoir dans les organisations et où s'exerce-t-il ?
6. Reconnaître, choisir et argumenter la configuration : les cinq types d'organisation

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Nous explorerons principalement la théorie développée par Henri Mintzberg et revisitée par deux auteurs belges : Pichault et

Nizet.

1^{er} cours : Introduction à la théorie de Mintzberg (mise en perspective la théorie de Mintzberg conçue pour le secteur marchand avec la réalité du non marchand). La conception de la structure d'une organisation : la division et la coordination du travail (comment le travail est-il réparti et comment est-il coordonné ?)

2^{ème} cours : Etude de cas = revue du 1er cours. La suite de la conception de la structure : départementalisation et mécanismes de liaison au sein d'une organisation

3^{ème} cours : Etude de cas = revue du 2ème cours. Les facteurs de contingence d'une organisation : sa taille, son âge, son environnement

4^{ème} cours : Etude de cas = revue du 3ème cours. Les buts d'une organisation (nous verrons quels sont les différents buts poursuivis par les organisations. Et comment ceux ci s'articulent de manière cohérente ou conflictuelle.). Introduction au pouvoir au sein d'une organisation

5^{ème} cours : Etude de cas = revue du 4ème cours. Le pouvoir au sein des organisations (Où se situe le pouvoir dans les organisations et où s'exerce-t-il ?). Etude de cas = revue du 5ème cours

6^{ème} cours : Les configurations (sur base des points précédents, Mintzberg a conceptualisé cinq types d'organisation). Revue de l'ensemble du cours. Préparation de l'examen.

7^{ème} cours (en janvier) : Appropriation d'une grille d'analyse organisationnelle (à opérationnaliser dans le lieu de stage avec VOTRE MFP) : Il s'agira de découvrir selon quel(s) type(s) de configuration le lieu de stage fonctionne et quel impact cela a-t-il.

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive et inductive selon les contenus abordés
- Approche interactive via des études de cas
- Cours magistral : lecture commentée et illustrée du syllabus
- Présentation à chaque cours d'un PPT en support aux contenus abordés
- Exemples issus de la pratique du professeur et des étudiants (via le stage de deuxième année)
- Échanges, discussion, questions-réponses
- Synthèses

Dispositifs d'aide à la réussite

- Syllabus remis en version papier et disponible sur Claroline
- Trois études de cas
- PPT mis en ligne sur Claroline après chaque cours
- Glossaire reprenant les concepts à la fin du syllabus
- QCM afin de réviser la matière

Ouvrages de référence

- DIEU A-M., *Valeurs et associations*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- MINTZBERG H., *Le pouvoir dans les organisations* (1er Ed. en 1983), Paris, Editions d'Organisation, 1986.
- MINTZBERG H., *Structure et dynamique des organisations* (1er Ed. en 1979), Paris, Editions d'Organisation, 1982.
- NIZET J., PICHAULT F., *Comprendre les organisations. Mintzberg à l'épreuve des faits*, Paris, Gaetan Morin, 1995.

Supports

- Etude de cas
- Présentation powerpoint
- Syllabus
- Glossaire
- Tableau des configurations

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit (deux heures). L'étudiant recevra une étude de cas décrivant une organisation fictive. L'examen se fera à livre ouvert. L'étudiant devra répondre à 20 questions afin de déterminer la(les) configuration(s) de l'organisation. La répartition des points se fera comme suit :

- 50% des points pour le questionnaire
- 50% pour le choix de la configuration et l'argumentation fournie.

2e session : mêmes modalités et consignes qu'en 1re session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Projets collectifs - voyages d'études			
Code	11_SOAS3B27ASLB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be) Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be) Marc CHAMBEAU (marc.chambeau@helha.be) Pascale DELVAUX (pascale.delvaux@helha.be) Josiane FRANSEN (josiane.fransen@helha.be) Nathalie GERARD (nathalie.gerard@helha.be) Marc KLAINER (marc.klainer@helha.be) Nathalie MAHIEU (nathalie.mahieu@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours « Projet collectif -Voyages d'études » met les étudiants en situation de découvrir d'autres réalités sociales et/ou d'autres pratiques sociales ailleurs qu'en Belgique.

Les objectifs du cours sont :

1. Permettre aux étudiants de s'ouvrir à d'autres réalités/pratiques sociales
2. Permettre aux étudiants de vivre une expérience collective, sous le signe de la convivialité et de la découverte culturelle

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant-e sera capable de :

- Témoigner d'une ouverture à d'autres expériences de terrain
- Confronter sa conception du travail social à d'autres réalités/pratiques sociales
- Tenir un discours argumenté sur cette confrontation
- S'inscrire dans une dynamique collective

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Avant le voyage :
 - Découvertes des réalités/pratiques sociales à partir de la réalité belge (visites d'expositions, intervenants extérieurs, témoignages, portefeuille de lecture)
 - Organisation du séjour avec les étudiants concernés
- Le voyage :
 - Un déplacement de 3 à 5 jours suivant la destination

- Découvertes d'institutions, rencontres avec des professionnel-le-s de terrain, participation à des activités culturelles (théâtre, exposition...), moments conviviaux

Démarches d'apprentissage

Activités extérieures, intervention de personnes ressources, approche interactive, groupes de discussion

Dispositifs d'aide à la réussite

- Les étudiant-e-s choisissent leur destination
- La taille du groupe (20 à 30 étudiants) permet une solidarité mutuelle et une attention à chacun

Ouvrages de référence

Chaque titulaire de l'activité communiquera aux étudiants ses ouvrages de référence spécifiques.

Supports

Chaque titulaire de l'activité utilise ses propres supports pédagogiques en étroite articulation avec la destination et l'objet du voyage tout en privilégiant la dynamique du groupe comme outil d'apprentissage.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Modalités d'évaluation pour la 1re session :

La non-participation au voyage d'études entraîne automatiquement la note « PP » pour la session de juin.

L'évaluation comporte deux volets :

- La participation de l'étudiant à l'activité pédagogique : 40% de la note.
Ce volet n'est pas remédiable. En cas d'ajournement à la seconde session et d'échec à l'activité, la part de la note relative à la participation (sur 40%) est reportée comme telle en seconde session.
- La réalisation d'un travail écrit de 5 pages à remettre au(x) titulaire(s) de cours, en fonction des consignes transmises par ce(s) dernier(s), dans le casier prévu à cet effet : 60% de la note

Modalités d'évaluation pour la seconde session :

- En cas de non-participation au voyage d'études (mention PP en 1re session) :
les modalités pour l'évaluation de seconde session consistent en un travail écrit de 20 pages, résultant de différentes lectures et de démarches à réaliser par le biais de rencontres avec une (des) institution(s) ou personne(s)-ressource(s) en Belgique, suivant les consignes précisées par le(s) titulaire(s).
- En cas d'échec à l'activité (moins de 10/20 en 1re session) :
 - la part de la note relative à la participation (sur 40%) et obtenue en 1re session est reportée comme telle en 2e session ;
 - un travail écrit de 5 pages (sur 60%) est à remettre au(x) titulaire(s) de cours, en fonction des consignes transmises par ce(s) dernier(s).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion des institutions sociales			
Code	11_SOAS3B27ASLD	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Roland KIRSCH (roland.kirsch@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Tout étudiant qui se veut engagé socialement, se doit de connaître les rouages des institutions sociales s'il veut s'inscrire dans une perspective active et durable de la vie en société.

Le cours porte sur la perception effective, par des exemples pratiques sur différents lieux d'économie sociale, de la gestion d'un travail à travers les institutions belges existantes.

Les coopératives, les fondations, les mutuelles, les ASBL, les associations de fait, les sociétés à finalité sociale sont les institutions dont le fonctionnement est à maîtriser.

La manière de se représenter la comptabilité simplifiée de ces institutions complète nécessairement la formation.

Ce tout social permet ainsi à l'étudiant devenu assistant social de se déterminer, en connaissance de cause, dans la gestion de la collectivité humaine organisée.

Les objectifs du cours sont :

- Saisir le sens de la démarche de la gestion en travail social.
- Appliquer des processus de clarification, d'élaboration et d'évaluation de projets sociaux qui optimisent la qualité, la cohérence et la pérennité des actions menées.
- S'interroger au plan stratégique, éthique et légal sur l'obtention de moyens en provenance du public et/ ou du privé aux divers moments d'une structure sociale.
- Devenir les partenaires de références en termes de gestion en phase avec l'évolution sociétale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Découvrir les statuts juridiques les plus courants que peut prendre une institution sociale : association de fait, ASBL, société coopérative, société à finalité sociale, mutuelle.
- Distinguer les avantages et inconvénients de chacun des statuts.
- Appréhender les principales démarches et méthodes pour que chacun de ces statuts à accomplir soit reconnu normativement sur base des données comptables analysées
- S'outiller pour construire le budget financier convenant au projet social envisagé
- Etablir, au final, un budget de gestion de l'institution sociale en correspondance avec le projet social projeté

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Historique de l'économie sociale en Europe et ailleurs dans le monde.
- En Belgique, les institutions sociales et leurs rouages : les associations de fait, les mutuelles, les sociétés à finalité sociale, les ASBL, les coopératives, les fondations. Gestion de la comptabilité simplifiée de ces institutions.
- La finalité des institutions : assurer un progrès social.

Démarches d'apprentissage

Il s'agit d'un cours magistral, mais développé pour les étudiants par des activités extérieures de visite et d'exposés sur les sites d'institutions sociales. Avec les conférences d'invités externes, les étudiants contribuent à une interactivité d'échanges.

Dispositifs d'aide à la réussite

Faire référence pendant le cours aux stages et voyages d'étude accomplis par les étudiants, de façon à faire rebondir ceux-ci sur le fonctionnement des institutions sociales en général. Leur expérience personnelle constitue un dispositif d'aide à la compréhension du cours.

Ouvrages de référence

Ces ouvrages relèvent de l'approche classique des institutions sociales par livres et manuels officiels issus de différents ministères spécialisés (justice, économie, travail).

Ce sont aussi des fascicules pratiques dans lesquels figurent les constatations de l'observatoire de l'économie sociale et celles des activités philanthropiques de diverses associations

Supports

La présentation par power point des politiques sociales de différents intervenants financiers est un accès moderne aux institutions étudiées.

Le syllabus et les notes prises pendant le cours sont la base de celui-ci.

Il s'agit d'élaborer les statuts d'une institution sociale spécifique par l'étudiant lui-même. Chaque étudiant par affection personnelle développe un organisme social en rapport avec son propre environnement local.

Les supports utilisés pendant le cours rendent ce projet accessible à tous.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Si la participation de l'étudiant aux cours et aux exposés externes est d'actualité, les liens avec une gestion comptable concrète reste un complément technique indispensable à une évaluation des connaissances axées sur un examen écrit principal.

L'évaluation se découpe donc comme suit : - Participation : 34% - Examen écrit et exercice comptable : 66%

Notons qu'en seconde session la totalité de la note est reportée sur l'examen écrit et l'exercice comptable.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	34		
Période d'évaluation			Exe	66	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de droit			
Code	11_SOAS3B27ASLE	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Hélène H DELCOURT (helene.delcourt2@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours apporte aux étudiants, invités à travailler en « équipe », la possibilité d'approfondir de façon transversale les différents cours de droit étudiés précédemment.

Il permet également d'aborder de nouvelles matières juridiques, matières parfois approchées en stage mais qui n'ont pas fait l'objet d'un cours magistral particulier, et qui sont susceptibles d'apporter une plus-value à la formation.

Il permet enfin de comprendre et d'utiliser les techniques juridiques plus spécifiques utiles pour l'assistant social lorsqu'il doit faire le lien entre l'utilisateur et les acteurs du monde judiciaire (avocats, huissier de justice, greffier, BAJ, etc...)

Les objectifs du cours sont :

- Se familiariser avec la procédure civile et la procédure pénale
- Mettre en application et en perspective les principes juridiques et les dispositions légales
- S'approprier des matières théoriques non encore étudiées précédemment principalement axées sur la procédure.
- Approfondir des prérequis
- Développer l'apprentissage coopération par le travail et la réflexion en équipe

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Restituer la théorie apportée au cours
- Analyser des questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles est confronté l'assistant social
- Résoudre une situation problème en mettant au travail les ressources acquises tout au long du cursus : diagnostic, recherche de sens et résolution
- Dépasser les conflits sociocognitifs en s'attachant à apporter une solution unique pour l'équipe lors de l'examen en groupe.
- Verbaliser ses processus mentaux en apportant la solution juridique à travers un discours rigoureux et clair à la portée de l'utilisateur.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Etude approfondie des principes et de l'organisation judiciaire
- Approfondissement de notions juridiques liées à la procédure.

- Analyse et étude de questions de droit en rapport avec l'activité et/ou des situations auxquelles l'assistant social est confronté (aide juridique et assistance judiciaire, procédures autour de la saisie, cession, règlement collectif de dettes, procédure d'asile, procédure civile, procédure pénale)

Démarches d'apprentissage

- Approche par situation problème
- Apprentissage par la participation
- La démarche (plus ou moins magistral) peut varier en fonction du nombre d'étudiants inscrits au cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

Contrat d'apprentissage. L'étudiant est responsable de sa formation. Il s'engage à

- être présent et attentif au cours
- être en possession de ses « outils » (léislation, module préparatoire...)
- travailler en groupe
- vérifier après chaque module que la matière est comprise et que ses notes sont en ordre

Il ne sera donné aucune explication par mail.

Ouvrages de référence

- *Droits quotidiens*. [en ligne] (màj 2014) www.droitsquotidiens.be (page consultée le 1er septembre 2014).
- Les différents cours de droit du cursus

Supports

Notes de cours, législation, module préparatoire

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Examen écrit par groupe (minimum 2 étudiants).

Un seul questionnaire par groupe. Les étudiants doivent se concerter et se mettre d'accord sur une seule solution à présenter à « l'usager » de façon claire, précise et rigoureuse.

Les étudiants peuvent se munir de toute législation utile. La législation peut être soulignée, divisée en sections à l'aide de post-it mais ne peut pas être annotée.

2ème session

Même modalités et critères qu'en première session MAIS **l'examen écrit est individuel.**

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales d'éthique			
Code	11_SOAS3B27ASLF	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Marie-Claude LACROIX (marie-claude.lacroix@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours au choix permet aux étudiants d'approfondir leurs connaissances et réflexions professionnelles sur ces moments cruciaux de la vie que sont la naissance et la mort, en l'abordant dans une perspective éthique et sociale.

Il permet à chacun un cheminement personnel sur ces questions tout en l'incluant dans des discussions professionnelles collectives.

Il permet également à des étudiants, proches de la fin de leurs études, d'anticiper, au travers de lectures et débats collectifs, le travail à plusieurs voix et plusieurs positionnements qu'ils rencontreront inévitablement dans leur métier d'assistant social.

Les objectifs du cours sont :

Le cours se développe entre deux tensions :

- Clarifier la dimension éthique dans la perspective où elle met chacun face à sa réflexion et à sa décision, mais pas tout seul. En effet, si de nos jours, l'éthique nous met personnellement à la question, elle nous met aussi en demeure de faire des choix, de prendre des positions qui permettent de vivre, travailler ensemble. Et la dimension éthique aujourd'hui est bien : comment articuler mon propre raisonnement (« après réflexion et argumentation, je pense que... ») avec le fait qu'il doit pouvoir permettre aussi la vie des humains ensemble....
- Explorer cette dimension éthique à propos de questions intemporelles mais auxquelles la vie contemporaine donne une coloration particulière, à savoir les questions de vie (choisir de donner ou non la vie, avoir une filiation...) et de mort (choisir sa mort, ...). Ces questions seront abordées à partir de réflexions sur les concepts de perte, de choix, d'autonomie et de responsabilité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- voir, lire, comprendre et synthétiser des productions (articles, livres, films, ...) issus de différentes disciplines afin d'en retirer les orientations éthiques ou des concepts nécessaires au débat éthique
- construire une position personnelle et professionnelle sur des questions éthiques liées à la vie et à la mort
- rendre compte de manière argumentée et fondée d'un positionnement par rapport à des questions éthiques

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours aborde les questions et concepts suivants :

- Ethique, morale, droit. Comment comprendre la nécessité de l'interrogation éthique aujourd'hui ? Pourquoi peut-on dire

- que « nous sommes condamnés à inventer notre existence pour vivre ensemble » ?
- Dans la vie humaine, qu'est-ce que la perte et qu'est-ce que perdre ? Que développent les humains face à la perte ?
- Comment pouvons-nous alors penser et agir face à ce qui nous dépasse, ce qui est difficilement représentable : la mort, la « fabrication » d'humains ?
- Quelles dimensions peuvent alors prendre dans notre société les notions de choix, d'autonomie et de responsabilité ?

Avec des textes et articles de F. Collin, E. Delruelle, A. Ehrenberg, S. Freud, M. Juffé, P. Ricoeur, A. Zielinski...

Ces travaux conceptuels permettront d'approfondir deux questionnements éthiques, avec des invités extérieurs et des débats : "Une mort très douce" (titre emprunté à un roman de S. de Beauvoir).

Peut-on avoir une belle mort ? Peut-on choisir ? L'euthanasie est légalisée en Belgique mais pas en France par exemple. Le suicide est-il un choix ? Où se situent les actions professionnelles de l'assistant social ?

"Un enfant comme je veux" (détournement du slogan féministe des années 70 : « un enfant si je veux »)

Qu'est-ce que le désir d'enfant ? Y a-t-il un droit à avoir un enfant ?

Qu'en est-il de la procréation médicalement assistée ? Des mères porteuses ? De l'adoption dans les couples homosexuels ? Où se situent les actions professionnelles de l'assistant social ?

Démarches d'apprentissage

De façon générale, l'accent pédagogique est mis sur la capacité à lire, à analyser textes et expériences, et à débattre.

Au-delà de l'éclairage de concepts, le cours invite les étudiants à une réflexion, individuelle ou collective selon la méthodologie, à partir de l'analyse d'articles, ou à partir d'exposés de l'enseignant, ou de préparation des étudiants, ou encore de support visuel (film, documentaire, ...).

Des professionnels invités à présenter leur pratique et les questionnements éthiques qui leur sont spécifiques, instaurent un débat avec les étudiants.

Par ces différents moyens, les étudiants approfondissent des concepts, des connaissances et mobilisent au long du cours leurs capacités à identifier leur positionnement, à argumenter ce qu'ils soutiennent.

Dispositifs d'aide à la réussite

- présence et disponibilité de l'enseignant
- notes de l'enseignant (accessible également sur la plate-forme Claroline)
- portefeuille de lecture

Ouvrages de référence

- BILLIER J.-C., *Introduction à l'éthique*, Paris, PUF, 2010.
- COLLIN Fr., "Une décision est prise", in Collectif, *Engagement, décision et acte dans le travail avec les familles*, Bruxelles, Ministère de la Communauté française, 2005, (Temps d'arrêt Lectures).
- DASTUR Fr., *La mort, essai sur la finitude*, Paris, PUF, 2007.
- DELRUELLE E., *Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault*, Bruxelles, De Boeck, 2006.
- EHRENBURG A., *La fatigue d'être soi. Dépression et société*, Paris, Odile Jacob, 2000, (Poches).
- FREUD., "Deuil et mélancolie", in *Métapsychologie*, Paris, Gallimard Idées, 1986, (Folio Essais).
- JUFFÉ M., "Perte, deuils créations", in JUFFÉ M. (dir.), *Expériences de la perte*, Paris, PUF, 2005.
- OGIEN R., *La vie, la mort, l'état*, Paris, Grasset, 2009.
- RUSS J., LEGUIL C., *La pensée éthique contemporaine*, Paris, PUF, 2012.
- VERGELY B., *La souffrance. Recherche du sens perdu*. Paris, Folio, 1997, (Folio Essais).
- ZIELINSKI A., "De l'autonomie rêvée à l'attention aux capacités", in *Gérontologie et Société*, n° 131, décembre 2009, pp. 11-24.

Supports

- Articles et textes
- Exposés de pratiques
- DVD (film, documentaires...)
- Notes de l'enseignant disponibles sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est basée d'une part sur un principe de restitution (les positions des auteurs, compréhension des concepts...), d'autre part une réflexion et un positionnement (pouvoir dégager, dans une perspective éthique, le lien et l'usage possible des connaissances abordées au cours, avec les pratiques de travail social).

L'examen est oral et individuel. Les étudiants ont un temps pour préparer leur présentation, sans disposer des notes de cours ni des articles ou travaux effectués en cours.

Dans le cadre d'une première question générale ou d'un article, l'étudiant est invité à restituer sa compréhension des concepts et l'usage qu'il peut en faire dans sa pratique d'assistant social. A partir d'une seconde question ou article portant sur les thématiques abordées par les invités, l'étudiant est invité à en expliciter les enjeux éthiques, à en développer les tenants et aboutissants, les valeurs mobilisées, et ainsi à identifier et argumenter sa position sur le sujet.

L'évaluation de la seconde session est identique à celle de la première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Questions spéciales de philosophie politique			
Code	11_SOAS3B27ASLG	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours est une invitation à (apprendre à) prendre position face aux principales problématiques qui se jouent actuellement en Belgique au sein des secteurs type du métier d'AS (santé mentale, grande précarité et pauvreté, aide à la jeunesse, immigration, logement, etc.). Le cours tend également à fournir les outils théoriques et critiques susceptibles d'aider les travailleurs sociaux à prendre du recul et se positionner face à ses problématiques.

Les objectifs du cours sont :

- Donner aux étudiants les outils conceptuels qui leur permettent de se construire une représentation claire et lucide des enjeux actuels de l'action solidaire (crise du lien social, nouvelles formes d'exclusion, crise mondiale des réfugiés, droits de l'homme, urgences humanitaires, etc.).
- Leur permettre de développer une compréhension critique de l'actualité, en déjouant les manipulations des puissances politiques et médiatiques.
- Préparer le futur travailleur social à défendre ses projets d'action, en se forgeant une personnalité capable d'affirmer, parfois à contre-courant du modèle dominant, ses propres convictions de manière critique et argumentée.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- comprendre et formuler avec ses mots la pensée des auteurs et des courants analysés au cours
- questionner, argumenter et synthétiser les différentes thématiques analysées au cours
- comprendre et restituer de façon critique la philosophie des politiques mises en place dans les différents secteurs analysés au cours
- appliquer les concepts et réflexions développés au cours à d'autres situations
- construire un jugement critique susceptible de justifier son action
- questionner les valeurs qui sous-tendent l'action sociale
- comprendre un texte ou un livre de philosophie politique
- comprendre et synthétiser les textes travaillés au cours et/ou à domicile
- saisir les mécanismes de l'engagement et de la participation citoyenne
- mettre en débat les questions politiques et sociales actuelles

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours évolue chaque année, voici quelques problématiques chroniquement travaillées :

- La question des fondements de l'institution symbolique du politique, la Realpolitik, les rapports de force et « la politique des choses ».
- La question de l'évaluation, du contrôle, de l'enfermement (prisons, immigration, centres fermés).
- La question de la liberté individuelle, collective et sociétale (de quoi, au juste, sommes-nous libres ?).
- La question de la lutte pour la reconnaissance (les minorités, les anormaux, les « sans »).
- La problématique de l'endettement structurel.
- La question de la construction sociale de la réalité, etc.

De nombreux intervenants, spécialistes et militants, viendront présenter et réfléchir leur pratique et exposer les principaux défis et enjeux actuels de leur domaine d'action (à titre d'exemple : secrétaire général de la Ligue des Droits de l'homme ; WOPS de nuit ; grande précarité ; santé mentale ; parlementaire et sénatrice ; comité pour l'annulation de la dette du Tiers Monde ; immigration et centres fermés ; métier d'AS en prison ; L'Autre lieu asbl, etc.

Démarches d'apprentissage

Cours magistraux — Intervenants extérieurs — Lectures — Visionnages de films et documentaires

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions-réponses à l'issue de chaque cours. Préparation à l'examen lors du dernier cours

Ouvrages de référence

Les ouvrages de référence sont nombreux et évoluent chaque année. La liste plus complète sera communiquée dans le cadre du cours.

- ADORNO T.W., HORKHEIMER M., *La dialectique de la raison. Fragments philosophiques*, trad. E. Kaufholz, Paris, Gallimard, 1947.
- BADIOU A., *Abrégé de métapolitique*, Paris, Seuil, 1998.
- BOURGEOIS B., *Philosophie et droit de l'homme. De Kant à Marx*, Paris, PUF, 1990.
- BOUVERESSE J., *Schmock ou le triomphe du journalisme*. La grande bataille de Karl Kraus, Paris, Seuil, 2001.
- BRICMONT J., *Impérialisme humanitaire. Droits de l'homme, droit d'ingérence, droit du plus fort ?*, Bruxelles, Aden, 2005.
- CHOMSKY N., HERMAN E., *La fabrication du consentement. De la propagande médiatique en démocratie*, trad. B. Eugène et F. Cotton, Marseille, Agone, 2008.
- DELEUZE G., *Pourparlers 1972-1990*, Paris, Minuit, 1990.
- DIDI-HUBERMAN G., *La survivance des lucioles*, Paris, Minuit, 2009.
- GRANEL G., *Ecrits logiques et politiques*, Paris, Galilée, 1990.
- HALIMI S., *Le grand bond en arrière. Comment l'ordre libéral s'est imposé au monde*, Paris, Fayard, 2006.
- HEGEL G.W.F., *Phénoménologie de l'esprit*, trad. J.-P. Lefebvre, Paris, Aubier, 1991.
- HEIDEGGER M., *Essais et conférences*, trad. A. Préau, Paris, Gallimard, 1958.
- LAZARUS S., *Anthropologie du nom*, Paris, Seuil, 1996.
- MARQUET J.-F., *Liberté et existence. Étude sur la formation de la philosophie de Schelling*, Paris, Gallimard, 1973.
- MILNER J.-C., *Court traité politique 1, 2 et 3*, Lagrasse, Verdier, 2011 & 2014.
- NANCY J.-L., *L'expérience de la liberté*, Paris, Galilée, 1988.
- PIGNARRE P., STENGERS I., *La sorcellerie capitaliste. Pratique de désenvoûtement*, Paris, La Découverte, 2005.
- RICHIR M., *Du sublime en politique*, Paris, Payot, 1991.
- RICHIR M., *La contingence du despote*, Paris, Payot, 2014.
- SARTRE J.-P., *L'être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard, 1943.
- SPINOZA B., *Oeuvres complètes*, trad. R. Callois, M. Francès et R. Misrahi, Paris, Gallimard, 1954.
- ZINN H., *Une histoire populaire des Etats-Unis d'Amérique. De 1942 à nos jours*, trad. F. Cotton, Marseille - Montréal, Agone - Lux, 2002.
- ZINN H., *Désobéissance civile et démocratie*, trad. F. Cotton, Marseille, Agone, 2010.
- ZIZEK S., *Vous avez dit totalitarisme ? Cinq interventions sur les (més)usages d'une notion*, trad. D. Moreau et J. Vidal, Paris, Éditions Amsterdam, 2007.

Supports

Textes et notes de cours des étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen oral en première et en deuxième session. L'examen vérifie le degré de compréhension des textes, thèses et interventions qui jalonnent le cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exo	100	Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques culturelles			
Code	11_SOAS3B27ASLH	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours permettra aux futurs assistants sociaux de découvrir différents dispositifs et pratiques inscrits dans le champ culturel. Beaucoup d'inégalités persistent. Nous verrons comment l'art et la culture sont des vecteurs potentiels d'émancipation sociale.

Les objectifs du cours sont :

- Réfléchir la fonction de l'art et de la culture dans la société.
- Découvrir qu'à côté des droits économiques et sociaux, il y a aussi les droits culturels.
- Appréhender et analyser ce qu'est une politique culturelle ; repérer quelques enjeux : démocratisation culturelle ou démocratie culturelle, la logique des acteurs, le rôle et la place actuelle de l'art dans la sphère culturelle et sociale (suivi du cours de pratiques artistique en Bac 2).
- Construire une grille de lecture des pratiques et politiques culturelles.
- Réfléchir le rapport entre le social, l'art et la culture ; les articulations entre le travailleur social, l'acteur culturel et l'artiste.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Nommer et dire avec ses mots les différents secteurs du champ culturel
- Identifier les enjeux des pratiques culturelles et artistiques pour le métier d'assistant social
- Avoir un point de vue argumenté (en tant que T.S.) sur les politiques et dispositifs culturels.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les écoles sociales et les assistants sociaux s'ouvrent à la dimension culturelle et artistique, nous commencerons par faire le point sur cette évolution.

Les définitions de « la culture », de « l'art » sont d'abord des conceptions du monde. Cela conduira à réfléchir la fonction de la culture, de l'art et d'une politique culturelle dans la société.

Cette première partie permettra de construire une grille de lecture des pratiques et des politiques culturelles et artistiques. Quatre secteurs seront présentés aux étudiants. Chaque étudiant-e sera invité-e à choisir un secteur qui sera l'objet de sa recherche personnelle. Cette recherche accompagnée par le groupe et le professeur sera alimentée par une interview d'un acteur œuvrant dans le secteur choisi.

Les quatre secteurs sont :

- Les pratiques artistiques : initiatives artistiques en lien avec le social, que ce soit dans le domaine du : théâtre, cinéma, musique, art thérapie, la littérature, l'article 27, le statut des artistes.
- L'éducation permanente : expériences menées par le monde associatif et les maisons de jeunes, rôle des travailleurs sociaux.
- Les médias : la presse écrite, la RTBF, les TV communautaires, le net ; impact sur la vie sociale et culturelle.
- La diffusion culturelle : rôle des centres culturels et autres institutions et dispositifs culturels – Sens/place des travailleurs sociaux dans les centres culturels.

Durant la deuxième partie du cours, une ou deux visites sur le terrain couplée(s) au visionnement d'un spectacle seront organisées. Elles auront comme objectif l'observation d'une pratique. Elle sera mise au travail à partir de la grille de lecture élaborée.

La troisième partie visera à construire une synthèse des regards posés sur le terrain en réfléchissant l'articulation possible entre pratiques culturelles, artistiques et travail social et en identifiant les enjeux d'une politique culturelle.

Démarches d'apprentissage

- Construction d'une grille de lecture sur base de débat interactif et de lecture collective de textes puisés dans une farde de lecture remise aux étudiants lors du premier cours.
- Présentation des quatre secteurs du champ culturel avec des vidéos, invités et/ou visites sur le terrain.
- A partir d'un questionnaire réalisé au cours, les étudiants seront invités à réaliser une interview d'un acteur culturel œuvrant dans un des quatre secteurs choisis.
- Le contenu et une première analyse des interviews seront présentés au cours. Débats, apport réflexif aboutiront à une synthèse finale.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignante se tiendra à la disposition des étudiants pour accompagner leur travail et répondre aux questions.

Ouvrages de référence

- de WASSEIGE A., *Refonder les politiques culturelles*, Bruxelles, Ed. Sans titre. 2006.
- de WASSEIGE A., *Communauté Bruxelles-Wallonie. Quelles Politiques culturelles?*, Gerpinnes, Quorum, 2000.
- Culture et Démocratie, Texto asbl, *Culture, art et travail social: un rendez-vous à ne pas manquer !*, Bruxelles, Agence Alter, 2010 (Labiso n°103-104).
- "Création culturelle et reconstruction du lien social" (dossier), in *Pensée plurielle*, n°4, 2002.
- Culture et démocratie et HELHa Cardijn, "Festif'art culture et travail social/ réenchanter le social" (dossier), in *Travailler le social*, n°45-46, 2013. (Les étudiants devront se procurer ce document au centre de documentation.)

Supports

Exposés théoriques, débat à partir de l'apport des étudiants, écoute de témoignages d'acteurs culturels, vidéos, visites sur le terrain, farde de lectures, repères bibliographiques.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Un travail écrit sera demandé.

Il comprendra : la retranscription de l'interview, son analyse en lien avec les données du cours et un point de vue personnel sur le rapport entre pratiques culturelles, artistiques et travail social.

Les modalités et critères d'évaluation sont identiques en première et en deuxième session.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique d'immigration et d'accueil des populations étrangères			
Code	11_SOAS3B27ASLI	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier BRIKE (xavier.brike@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permettra d'analyser les politiques migratoires contemporaines et les déplacements humains dans le monde, en Europe et en Belgique. A partir d'une posture d'assistant-e social-e, il s'agira de s'outiller pour pouvoir accompagner au mieux la personne en exil. Un focus régulier aidera à la compréhension des faits et des tragédies évoquées depuis plusieurs mois dans les médias. Nous porterons un regard en amont (sur les politiques) et en aval (sur les situations des personnes) afin de cerner les enjeux du travail social et le rôle de l'assistant-e social-e dans l'accueil, l'accompagnement et la défense de la personne migrante.

Les objectifs du cours sont :

- **Identifier** les cadres législatifs, les statuts administratifs, mais également les pratiques associatives et institutionnelles et **tenter** de répondre à la question suivante : comment le travailleur social se situe-t-il dans ses rapports à son institution et à ses propres valeurs ?
- **Analyser** l'apparition de l'immigration dans le débat politique actuel et ses conséquences sur le travail social ;
- **Retracer** des trajectoires migratoires à partir de témoignages singuliers, des récits de vie, d'expériences migratoires récentes de femmes, d'hommes et d'enfants ;
- **Aborder** les causes et les motivations à l'exil, les contextes géopolitiques, les conflits armés, les impacts environnementaux ou encore des conséquences des inégalités sociales et économiques sur les déplacements des personnes ;
- **Comprendre** ce qui se vit derrière la catégorie globalisante de migration et déconstruire les idées reçues.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Comprendre les phénomènes migratoires contemporains dans leur complexité (processus à la fois macrologiques au travers d'histoires toujours singulières, inter-reliés mais répondants à des phénomènes localisés).
- Connaître et utiliser pertinemment les différentes notions et concepts travaillés durant le cours.
- Connaître les institutions internationales et nationales de prises de décisions politiques et administratives.
- Identifier, en Belgique, les institutions qui accompagnent les personnes migrantes ou les réfugiés.
- Se positionner, en tant qu'assistant-e social-e, dans des situations telles que l'accompagnement d'une personne en situation de demande d'asile ou encore face à une personne déboutée de ses droits, à un mineur étranger non-accompagné, à une famille qui souhaite envisager une procédure de regroupement familial.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Les personnes déplacées dans le monde

Sur base de données quantitatives et de cartographies des phénomènes migratoires, nous verrons les pays de départ et d'accueil, les libertés et contraintes de circulation. Une approche qualitative permettra de comprendre les motivations à l'exil.

2. L'Europe et le système Schengen

Les politiques migratoires en Europe et les prises de décisions seront analysées (les accords de Dublin, la politique de visas, les systèmes de contrôle, les formes de détentions, les enjeux géopolitiques, les marges telles que les campements aux frontières).

3. Les politiques migratoires en Belgique

Nous comprendrons le rôle des administrations et du secrétaire d'état, des institutions, des ONG et des associations.

4. La singularité du parcours migratoires

Nous verrons la nécessité de donner la parole à la personne migrante et de comprendre, par le « décentrement culturel » ce que vivent les personnes exilées.

5. Etudes de cas

Nous évaluerons ce qui se passe aux frontières à partir d'exemples concrets : Calais, Ceuta-Melilla, Malte, Lampedusa, Kos, Athènes, la Hongrie et la Macédoine.

6. Les traumatismes de l'exil

Les souffrances psychiques et physiques accompagnent les personnes déplacées, leurs imaginaires évoluent, au rythme des errances, dans les espaces d'attentes. Nous verrons les formes de résistances et les désespoirs.

7. Les postures des travailleurs sociaux

Les assistants sociaux sont confrontés à leurs propres systèmes de représentation, à leurs valeurs et doivent répondre à des exigences institutionnelles précises. Quelle posture avoir, dans l'intérêt de la personne qu'elles ou ils accompagnent ?

8. Une analyse critique des phénomènes migratoires

Travailler le social, c'est pouvoir se forger une opinion claire, comprendre les enjeux et s'outiller pour venir en aide aux personnes. Pour se faire il s'agit de pouvoir, aux travers d'approches scientifiques diverses, déconstruire les catégories et les idées reçues, comprendre les logiques qui influencent leurs actions, interpellier les pouvoirs politiques en tant que témoins précieux des difficultés rencontrées par les personnes qu'ils accompagnent.

Démarches d'apprentissage

La méthode de travail, outre les exposés, les lectures, fera appel à des matériaux de terrain ou provenant de pratiques de terrain ainsi que, dans les limites de celles-ci, à l'expérience de chacun-e.

Une partie significative du cours sera utilisée pour inscrire les étudiant-e-s dans une démarche de recherche encadrée par l'enseignant sur des thématiques d'actualité liées à l'immigration.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le déroulement du cours repose sur une dynamique interactive. L'échange entre étudiant-e-s ainsi qu'avec l'enseignant sera privilégié dès le début du cours.
- De nombreux supports seront fournis par l'enseignant ou visionnés en groupe. Chaque partie du cours sera ainsi soutenue par différents supports et matériaux travaillés en groupe. Des intervenants extérieurs seront également invités.

Ouvrages de référence

Principaux ouvrages de référence:

- AGIER M., *Campements urbains. Du refuge naît le ghetto*, Éditions Payot et Rivages, Paris 2013.
- CLOCHARD O. (Dir.), *Atlas des migrants en Europe, Géographie critique des politiques migratoires*, Éditions Armand Colin, Paris 2012.
- LAACHER S., *Ce qu'immigrer veut dire. Idées reçues sur l'immigration*. Éditions Le Cavalier Bleu, Paris 2012.
- LYDIE V., *Traversée interdite ! Les harragas face à l'Europe forteresse*, Éditions le passager clandestin, Le Pré Saint-Gervais 2010.
- RODIER C., *Xénophobie Business, À quoi servent les routes migratoires ?* Éditions la Découverte, Paris 2012.
- SAYAD A., *La double absence, Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Éditions Seuil, Paris 1999.
- TRAORÉ A., *Ceuta et Melilla. Mais pourquoi partent-ils ?* Éditions Les Perséides, Bécherel et Éditions Taama, Bamako 2008.
- TRIGANO S., *Le Temps de l'exil*, Éditions Payot et Rivages, Paris 2001.
- WIHTOL DE WENDEN, *La Question migratoire au XXI^e siècle. Migrants, réfugiés et relations internationales*, Presse de Sciences Po, Paris 2013, 2010.

Supports

- Documents distribués en cours de séances.
- Support vidéos et photographiques.
- Offre de références bibliographiques.
- Rencontres avec l'enseignant pour l'encadrement des travaux de recherche.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera sur base d'un travail écrit individuel portant sur la matière de cours et sur les différents supports utilisés ainsi que sur les présentations éventuelles des étudiants et de personnes invitées. Il s'agira d'évaluer la capacité de l'étudiant-e à connaître et utiliser adéquatement les outils et concepts travaillés dans le cadre du cours. Des consignes plus précises d'évaluation seront données dans le cadre du premier cours.

2ème session

Un travail écrit individuel portant sur la matière de cours et sur les différents supports utilisés.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques d'insertion socioprofessionnelle			
Code	11_SOAS3B27ASLJ	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Eric ALBERTUCCIO (eric.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le travail et plus particulièrement l'emploi sont plus que jamais une source d'intégration économique et sociale au sein de la société, l'absence d'emploi et de ce fait source d'exclusion. Dès lors, tous les niveaux de pouvoirs, de l'Europe aux régions, développent des stratégies et des politiques liant inclusion, formation et emploi.

Les travailleurs sociaux sont confrontés aujourd'hui à ces différentes réalités d'exclusion d'une part et aux politiques actives d'emploi qui tendent à répondre à ces exclusions d'autre part.

Les objectifs du cours sont :

- Identifier les différents contextes et sources d'exclusion socio-économique.
- Pouvoir comprendre de manière critique les politiques qui visent à remédier aux inégalités dans l'accès l'emploi et à la formation ainsi que les logiques à l'œuvre dans les politiques et dispositifs d'insertion socio-professionnelle.
- Clarifier le rôle et les pratiques du travailleur social en regard des contextes d'une part et des politiques d'emploi d'autre part.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Identifier les contextes sociaux, économiques et culturels liés à l'exclusion socioéconomique. Les décrire et expliquer les phénomènes à l'œuvre.
2. Identifier les contextes politiques et institutionnels qui sont impliqués dans les politiques d'insertion socioprofessionnelles. Les décrire, expliquer leurs rôles, leurs relations et les enjeux qui les lient.
3. Analyser des pratiques d'acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Identifier leurs objectifs et méthodes. Expliquer leur position et leur fonction dans le contexte institutionnel et politique. Expliquer leur rôle et leur fonction par rapport aux contextes d'exclusion.
4. Comparer les différents acteurs, analyser la pertinence de leurs actions au vu des contextes, critiquer les politiques d'insertion au vu des différents contextes et de l'expérience des acteurs.
5. Identifier les fonctions du travail social face aux différents contextes et enjeux. Expliquer les conséquences et enjeux du travail social face à ces contextes. Se positionner de façon argumentée et critique en tant que travailleur social par rapport aux politiques d'insertion socioprofessionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contexte "social" : Qui sont ces "adultes, demandeurs d'emploi, très éloignés du marché de l'emploi" ?

Comprendre qui sont les personnes concernées par les dispositifs d'insertion socioprofessionnelle.

Les chiffres du chômage, structure en termes d'âge, sexe, niveau de qualification, durée d'inactivité professionnelle...

Impacts sur les personnes en termes d'inclusion et de pauvreté : revenus, santé, logement, famille...

Contexte "éducatif": système scolaire et système formatif

- Le système d'enseignement
- Le système de formation
- Enseignement et formation, leur rôle dans la production des inégalités : retards et échecs scolaires, les filières comme système de relégation, quasi-marché scolaire... Enjeux des politiques mises en place pour lutter contre les inégalités scolaires : discriminations positives, revalorisation des filières techniques et professionnelles : école de devoirs, enseignement en alternance (CEFA, systèmes d'apprentissage professionnel...), orientation et accompagnement psycho-social (médiation scolaire, CPMS, initiatives de coordination...).

Contexte "économique" : les chiffres de l'emploi, le rapport au travail

- Un marché de l'emploi en évolution : pénuries, flexibilité, précarité au travail...
- Evolution de la valeur « travail » dans le contexte de l'évolution de l'emploi (chômage, inégalités d'accès, flexibilité, travail et insertion...)

Contexte "politique": Des choix politiques en réponse aux questions d'emploi, d'éducation et d'insertion

Un cadre légal comme moyen de lutte contre l'exclusion sociale : accompagnement et contrôle, évolution du rôle de l'Etat, des institutions et du demandeur d'emploi.

L'UE au travers de la stratégie "Europe 2020", des déclarations et des recommandations aux états en faveur:

- d'une économie de la croissance et de la compétitivité,
- d'une société de la connaissance,
- d'une société inclusive.

L'Etat fédéral et la région wallonne à la manœuvre :

- Le plan fédéral d'accompagnement des chômeurs
- Le décret d'accompagnement individualisé des chômeurs

Contexte institutionnel, l'organisation du secteur de l'insertion socioprofessionnelle

- Présentation de dispositifs de formation relevant du champ de l'ISP : Forem formation, les MIRE, l'IFAPME, l'AWIPH, les CPAS, les CISP (EFT/OISP), la promotion sociale, les CEFA, les régies de quartier, les centres de validation des compétences...
- Présentation des dispositifs d'emploi relevant du champ de l'ISP : Les entreprises d'insertion, les entreprises de travail adapté...
- Présentations d'acteurs de l'accompagnement des chômeurs partenaires de l'ISP : L'Onem, Forem conseil, les syndicats...
- Focus sur les CISP : histoire du secteur, ses valeurs, ses particularités pédagogiques.

Analyse : Enjeux des politiques et dispositifs institutionnels mis en place (avancées et limites)

- Rencontre de 5 acteurs, représentants de dispositifs différents, actifs dans le champ de l'ISP.
- Sur base d'une grille d'analyse qui sera proposée au cours, construction d'une réflexion à propos des enjeux, des atouts, des difficultés et des limites des politiques d'insertion et des dispositifs institutionnels.
- Perspectives : par rapport à ces analyses relevant les limites et les atouts, quelles perspectives pour l'ISP. Les demandeurs d'emplois concernés et les institutions d'ISP sont tiraillés entre les fonctions d'émancipation d'une part et de normalisation d'autre part. Pourtant, l'approche par les "capabilités" ouvre des perspectives.

Démarches d'apprentissage

Pour permettre aux étudiants d'atteindre les différents acquis d'apprentissages visés, les démarches d'apprentissage seront variées :

- Cours magistral pour les contenus plus théoriques
- Intervention de personnes extérieures pour les contenus illustrant des pratiques
- Travail de groupe pour les contenus visant l'analyse et le positionnement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les contenus seront abordés de façon cohérente et chronologique afin de permettre aux étudiants d'évoluer dans leur compréhension et leur réflexion : Contextualisation du cours, éléments théoriques de compréhension et d'analyse, support d'analyse, éléments pratiques, travaux d'analyse.

Le travail d'analyse sera répété 5 fois et réalisé en sous-groupe. Ces travaux feront l'objet d'une correction collective.

L'évaluation se basera sur la même méthodologie que le travail d'analyse ayant fait l'objet de 5 exercices.

Ouvrages de référence

Une bibliographie détaillée sera fournie par l'enseignant au début du cours.

Supports

- Supports PPT
- Grille d'analyse
- Supports vidéos
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

En 1ère session

L'évaluation prendra la forme d'un examen écrit. Elle vise à l'intégration du cours. Elle cherche à vérifier la compréhension du secteur de l'insertion, de ses contextes, de ses enjeux. Elle vise aussi à encourager l'étudiant à poser un regard critique sur les politiques existantes et une réflexion sur sa posture professionnelle.

Lors de l'examen, un sixième acteur de l'ISP viendra témoigner. L'étudiant sera ensuite invité à traiter le témoignage en utilisant la grille d'analyse vue au cours. Il lui sera demandé de positionner l'acteur dans le champ de l'ISP, d'identifier sa fonction et ses particularités, de définir la place de cet acteur par rapport à ces partenaires ainsi que par rapport au public. L'étudiant sera enfin invité à poser un regard critique sur l'action de cet acteur à la lumière des enjeux, atouts, limites et perspectives de l'ISP.

En 2ème session

L'évaluation prendra la forme d'un travail écrit individuel.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Tvs	100

Exe = Examen écrit, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique des personnes handicapées			
Code	11_SOAS3B27ASLK	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Yannick MEULEWAETER (yannick.meulewaeter@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours contribue à donner des outils qui permettent aux étudiants d'analyser des situations qu'ils rencontrent, à se positionner de manière argumentée quant aux orientations à donner à leurs interventions sociales.

Le cours a pour objectif essentiel l'inscription du travail social dans les débats et les enjeux qui traversent le secteur aujourd'hui. Il poursuit également les objectifs suivants :

- appréhender ce qu'est le handicap et voir en quoi l'environnement peut être handicapant pour une personne ;
- développer un regard critique sur ces enjeux et en débattre avec les acteurs que sont les personnes handicapées, les parents, les professionnels et le politique ;
- construire des bases éthiques et déontologiques pour concevoir l'action ;
- comprendre le fonctionnement des institutions, des services, administrations et des organisations en lien avec la question du handicap ;
- développer un positionnement par rapport aux concepts qui traversent le secteur (autonomie, intégration...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Au sein du secteur des personnes handicapées, identifier les différents acteurs, interpréter leur logique, leurs motivations et leurs intérêts
2. Situer les pratiques de travail social du secteur dans l'histoire, démontrer leur évolution et établir des liens avec les pratiques actuelles.
3. Expliquer et critiquer les concepts d'intégration et d'autonomie de manière argumentée.
4. Identifier les compétences communautaires, régionales et fédérales et les relier à des situations concrètes
5. Se positionner quant aux actions et aux priorités à soutenir en tenant compte de repères éthiques et déontologiques et des impératifs du terrain.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les bases administratives, institutionnelles, politiques
- Les types de handicaps (mental, sensoriel, physique)
- Les différents acteurs (personnes handicapées, parents, professionnels, politique)
- Les enjeux du secteur : Le travail, le manque de places dans les institutions, les troubles liés au double diagnostic, la parole aux usagers...

- L'intégration, l'inclusion, l'autonomie, l'accompagnement

Démarches d'apprentissage

- Les cours magistraux donneront les bases nécessaires à la connaissance des multiples composantes et des enjeux du secteur.
- Les étudiants seront invités à participer, par deux ou trois, à une conférence, un colloque, une journée d'étude dans la période pendant laquelle s'étend le cours. Un travail individuel dont les consignes seront données au premier cours est attendu pour le dernier cours.
- Des intervenants extérieurs sont invités soit individuellement pour présenter leur projet, leur approche ou leurs revendications, soit à plusieurs de manière à soutenir un débat contradictoire. Ces interventions doivent permettre aux étudiants de comprendre les enjeux et les positions de personnes handicapées, de leurs parents, des professionnels du politique.
- Chaque activité, cours, intervention extérieure, support média ou autre fera l'objet de discussions et d'échanges en cours ou en sous-groupe
- Le travail autonome de l'étudiant est attendu lors de lectures de textes en préparation à une séance de cours.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Chaque cours fera l'objet d'une synthèse en fin de séance.
- Le titulaire invite les étudiants à poser les questions ou prendre rendez-vous afin d'aborder les questions qui se posent.
- La dernière séance du cours fera l'objet d'une récapitulatif.

Ouvrages de référence

Un portefeuille de lecture composé d'articles scientifiques, de chapitre d'ouvrages, d'étude, etc. sera remis aux étudiants. Ce portefeuille constitue un support pour la compréhension des contenus de cours et permet aux étudiants de préparer leur examen.

Supports

Des DVD, enregistrements radiophoniques, films de présentation de méthodes ou d'approches particulières seront utilisés dans le cadre des cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Examen oral portant sur le contenu du cours et sur le travail individuel réalisé dans le prolongement de la journée d'étude/le colloque auquel(le) l'étudiant a participé.

L'examen vérifiera la capacité de l'étudiant de maîtriser les acquis d'apprentissages énoncés ci-dessus. C'est davantage une capacité d'utiliser les concepts dans un lien avec la pratique du travail social qui sera valorisée. Le travail individuel fera l'objet d'un échange lors de l'examen. Il est attendu de l'étudiant qu'il puisse d'une part restituer des propos retenus de cette journée d'étude, et d'autre part d'en développer un point de vue personnel argumenté de ces propos.

2ème session

Travail écrit et individuel d'analyse de la pratique du travail social au regard des apports théoriques vus au cours.

Le travail consistera en une lecture d'un article ou d'un chapitre de livre duquel l'étudiant fera des liens avec :

- d'autres lectures du portefeuille de lectures ;
- les contenus des cours (interventions extérieures, supports ou apports du titulaire) ;
- la pratique du travail social.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Tvs	100

Exo = Examen oral, Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politique de santé			
Code	11_SOAS3B27ASLL	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Christian LEONARD (christian.leonard@helha.be) Hervé AVALOSSE (hervé.avalosse@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Ce cours contribue à la construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques. Les soins de santé ne sont qu'un des domaines de l'existence où l'on perçoit, vit ou subit les enjeux sociétaux, moraux et anthropologiques, il s'agit toutefois d'un domaine qui cristallise la plupart de ces enjeux.

Ainsi, le cours permet au futur travailleur social de participer activement à l'affirmation, la défense et la promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités.

Les objectifs du cours sont :

- Donner les clés pour repérer les enjeux politiques, économiques, sociaux, philosophiques et éthiques auxquels est confronté le système de protection sociale belge et tout particulièrement le système de soins de santé ;
- Renforcer la capacité de s'indigner face aux multiples facettes du maintien ou du développement des inégalités qui touchent les habitants d'un des pays les plus riches du monde ;
- Susciter une réflexion qui permette de se situer d'un point de vue sociétal tant personnellement que professionnellement ;
- Favoriser la capacité des futurs travailleurs sociaux à 'autonomiser' ou 'capabiliser' les personnes avec lesquelles ils entreront en contact dans le cadre de leur travail.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable :

- De **nommer**, **énumérer** et **définir** les **concepts** qui font partie de la matière enseignée de manière personnelle, c'est-à-dire **avec ses propres mots**, en montrant ainsi qu'il a compris ces concepts et les liens entre ceux-ci ;
- De **décrire** les **enjeux** expliqués pendant le cours et de **résumer** les **raisonnements** qui établissent des liens entre ces enjeux ;
- D'**analyser** les **enjeux** dont son domaine d'action est le théâtre (même si ce domaine est extérieur, étranger aux soins de santé) ;
- De jouer un rôle d'acteur de la politique au sein de ce domaine, pas uniquement comme un instrument du système mais comme un 'veilleur' qui pourra, lorsque c'est nécessaire, faire remonter des revendications pertinentes afin de favoriser le 'vivre ensemble'. C'est ainsi que l'étudiant sera capable de **critiquer** le **contexte** de sa pratique et d'**argumenter** afin de **défendre** des **modifications** structurelles qu'il **juge** indispensables.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours comprend deux parties complémentaires qui sont présentées parallèlement par deux enseignants.

- Présentation rapide du système des soins de santé et des enjeux auxquels il est confronté. Mise en exergue d'un enjeu fondamental pour le système et la solidarité : la responsabilisation des patients ;
- Parallèlement, explications et illustrations des différentes formes d'inégalités qui touchent directement ou indirectement la santé.

Démarches d'apprentissage

Le cours est exclusivement donné de manière magistrale mais les enseignants invitent très régulièrement les étudiants à réagir de manière à conserver une approche interactive.

Dispositifs d'aide à la réussite

Une liste de questions exhaustive est établie de manière régulière et en fonction de la matière enseignée. Les étudiants ne sont donc pas surpris par la formulation des questions, le contenu des questions reste totalement en lien avec la matière enseignée. En outre, les étudiants qui le souhaitent peuvent préparer les réponses à ces questions au fur et à mesure de l'avancement du cours et poser les questions relatives à ces réponses lors de chaque séance de cours.

Ouvrages de référence

Quelques articles sont proposés à la lecture de celles et ceux qui sont intéressés mais cette lecture n'est en rien nécessaire pour réussir l'examen. Assister au cours de manière active suffit pour acquérir les aptitudes nécessaires à la réussite de l'examen.

Afin de structurer le support à la partie du cours donnée par C. LÉONARD, son livre *Libérer et responsabiliser pour refonder la solidarité*, Namur Presses Universitaires de Namur, 2015 est conseillé.

Supports

Powerpoint très complet et structuré de manière à apporter une réponse à chaque question qui fait l'objet de la liste exhaustive.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation prend donc la forme d'un examen écrit constitué de plusieurs questions tirées de la liste exhaustive. Même si le cours est constitué de deux parties, ces deux parties n'auront pas nécessairement un 'poids' équivalent lors de l'évaluation. Tout dépendra du choix de questions effectué par les enseignants. Par exemple, il est possible que 60% des points soient octroyés pour la partie relative aux 'enjeux' et 40% à la partie relative aux 'inégalités' ou inversement. Rien n'exclut d'ailleurs qu'une question porte sur les deux parties du cours de manière à évaluer la capacité de l'étudiant à établir des liens, à synthétiser la matière et à formuler des jugements. Une seule note est octroyée sur 20 points par les deux enseignants.

Mêmes modalités et consignes en 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Jeunesse, socialisation et citoyenneté			
Code	11_SOAS3B27ASLM	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Jean-Pol GERARD (jean-pol.gerard@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans l'esprit de l'axe 3, "analyse globale des populations du travail social", ce cours au choix va permettre à l'étudiant d'appréhender de manière globale et complexe un public particulier à plus d'un titre : la "jeunesse". On dit souvent qu'une société a "les jeunes qu'elle mérite".

Public spécifique si l'on constate que la jeunesse est une population ciblée par beaucoup d'institutions en travail social (aide à la jeunesse, CPAS, organisations de jeunesse, maisons de jeunes, PMS, école, aide aux familles, etc...)

Public spécifique également car les étudiants en formation font partie de cette jeunesse dont on parle. D'un côté, ils sont tous concernés par ce statut de jeune. Ils en font tous l'expérience. Ils la comprennent sans doute de l'intérieur (alors qu'ils ne font pas nécessairement tous l'expérience de l'alcoolisme, de la toxicomanie, de l'exclusion...). D'un autre côté, comme le dit Bourdieu, la jeunesse n'est qu'un "MOT", il n'y a pas UNE, mais DES jeunesses. D'où la nécessité d'analyser avec recul ce phénomène de la jeunesse, indissociable de l'époque et du milieu dans lequel on va la vivre.

Les objectifs du cours sont :

- Permettre aux étudiants d'entrer dans une compréhension conceptuelle de la notion de jeunesse au-delà de l'expérience personnelle qu'ils vivent en tant que jeune au quotidien.
- Permettre de découvrir et comprendre de manière plus pointue les mécanismes qui produisent la jeunesse comme catégorie sociale contextualisée dans le temps et l'espace et comme processus d'évolution des individus.
- Aider les étudiants à mieux comprendre la "fabrique sociale du sujet" aujourd'hui.
- Distinguer et différencier "LES" jeunesses, les trajectoires très différentes qui se cachent derrière l'appellation générale.
- Construire les enjeux du travail social ou socio-culturel avec des publics jeunes pour réorienter les pratiques ou inventer de nouvelles pédagogies, de nouvelles approches de ce public, notamment dans une perspective d'émancipation, de prise de parole et de formation à la citoyenneté active et critique.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Construire une définition pertinente pour le travail social des concepts suivants : jeunesse, socialisation, citoyenneté.
- Comprendre les jeunes aujourd'hui dans une société en mutation dans une perspective socio-psychologique.
- Différencier clairement les notions de « jeunesse » et celle de « d'adolescence ».
- Analyser l'interaction permanente entre l'action des structures sociales sur les individus et l'action possible des sujets-acteurs sur l'évolution des structures sociales à travers la théorie de la gestion relationnelle de soi.
- Comprendre la notion de socialisation et l'action des instances de socialisation (familles, écoles, médias, copains-pairs, travail...) sur la construction identitaire des personnes et des jeunes en particulier.
- Appréhender les possibilités de concevoir des pratiques sociales avec des jeunes comme un accompagnement à la gestion relationnelle de soi. Analyser ses pratiques et/ou celles d'autres étudiants, mieux les comprendre, envisager

les perspectives futures ouvertes par cette manière de voir.

- Découvrir, analyser et critiquer la notion de citoyenneté en général. Envisager les implications méthodologiques, idéologiques et politiques de cette réflexion sur les pratiques sociales et culturelles avec des jeunes.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Petite sociologie de la jeunesse
- Penser la Jeunesse, passer la Jeunesse, vivre la Jeunesse
- Les voies du sujet dans une société en mutation
 - Les définitions du sujet dans les paradigmes de la sociologie classique : le paradigme de l'intégration (le ON), le paradigme de la compétition (le MOI), le paradigme de l'aliénation (le EUX), le paradigme du conflit (le NOUS)
 - La Théorie de la gestion relationnelle de soi de Guy Bajoit
 - La mutation culturelle actuelle
 - Retour sur les modèles du sujet
- Citoyenneté et politiques de la jeunesse
 - Analyse et réflexion méthodologique à partir d'une étude sur la formation à la citoyenneté en centre de jeune
 - Analyse des politiques culturelles de la jeunesse en Communauté Française.
- Jeunesse, galère, immigration, banlieues
- Les jeunes de la marge

Démarches d'apprentissage

- D'inévitables moments d'exposés théoriques en ce qui concerne les concepts.
- Des moments de travail individuels ou en sous-groupe : lecture, discussions, analyse, synthèse.
- Eventuelles Interventions extérieures prévues.
- Vision et utilisation approfondie du film « Nos meilleures années » de Marco Tullio Giordana produit par la RAI Uno.

Dispositifs d'aide à la réussite

Coaching des travaux de groupes servant à l'évaluation.

Ouvrages de référence

Bibliographie distribuée au cours, ouvrages de références disponibles au Centre de documentation.

Supports

Plans, textes, notes de cours personnelles, sites internet, bibliographie Ad Hoc

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Modalités du travail-examen :

Un travail écrit en groupe nécessitant de maîtriser personnellement l'ensemble du cours sera défendu oralement.

Objectifs de l'évaluation certificative :

- Vérifier l'assimilation des concepts et grilles d'analyses proposées dans le cadre du cours.
- Vérifier la capacité d'articuler ces concepts et grilles d'analyse à des expériences ou projets personnels et professionnels et, par-là, le recul personnel, critique et constructif des étudiants par rapport à ces expériences.

Critères d'évaluation :

- Capacité de prendre distance par rapport à sa propre trajectoire de « jeune » en utilisant les notions vues au cours.

- Capacité de réfléchir aux pratiques professionnelles passées ou futures dans une perspective d'accompagnement à la gestion relationnelle de soi et de formation à la citoyenneté.

2ème session

En cas de 2ème session, les modalités précédentes ne sont plus d'application. L'examen sera remplacé par une épreuve classique sous forme d'examen oral portant sur la connaissance des textes théoriques et des expériences ayant servi de base aux analyses menées lors du cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Tvs	100			Exo	100

Tvs = Travail de synthèse, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Perspectives Sud-Nord : travail social et mondialisation			
Code	11_SOAS3B27ASLN	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	René BEAULIEU (rene.beaulieu@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours "Perspectives sud-nord : travail social et mondialisation", permet d'établir des liens entre le travail social et le travail de développement au nord et au sud de la planète, de saisir les enjeux qui sous-tendent ces liens et d'envisager des pistes concrètes pour le travail social et de coopération.

Les objectifs du cours sont :

- Acquérir des clefs de lecture et de compréhension qui permettent de mettre en perspective la question du développement tant au nord qu'au sud de la planète et de situer le travail social dans le contexte de la mondialisation (réflexion sur différents modèles de développement, sur les liens entre culture et développement, sur des problématiques révélatrices des enjeux mondiaux du développement).
- Acquérir des informations de base sur différentes manières d'envisager concrètement le travail de développement et construire une réflexion sur les enjeux véhiculés par les choix méthodologiques et politiques qui sous-tendent ce travail.
- Découvrir les acteurs-clés du champ du développement.
- Découvrir des pistes de travail social tenant compte, quel que soit l'endroit où l'on travaille, de l'état des rapports nord-sud et de la mondialisation.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- situer le travail social dans la question du développement et des rapports nord-sud dans un contexte de mondialisation ;
- effectuer des liens entre travail social, culture et développement ;
- citer les principaux modèles de développement et avoir conscience des enjeux qui sous-tendent chacun de ces modèles ;
- connaître les principaux axes du travail de développement et avoir une réflexion sur les enjeux véhiculés par les choix méthodologiques et politiques qui sous-tendent ce travail ;
- situer les acteurs-clés du champ du développement ;
- envisager des pistes de travail social concrètes qui tiennent compte, quel que soit l'endroit où l'on travaille, de l'état des rapports nord-sud et de la mondialisation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie : mise en perspectives de la problématique

1. Modèles de développement : au départ d'un travail sur les représentations, mise en lumière des modèles de développement tels que proposés par Guy Bajoit, par exemple.
2. Culture et développement : la culture comme outil de décentration (Alternative Sud, Verhelst, Gossiaux, Iteco...).
3. Identification de quelques thématiques et enjeux actuels au travers du prisme de la mondialisation (entendue ici en son sens dominant imposé; celui de la domination du capitalisme financier soutenu par l'idéologie de l'urgence humanitaire) : la souveraineté alimentaire, la souveraineté sanitaire/médicale, genre et développement, la division mondiale du travail...

2ème partie : pour une praxis du développement

1. **Axe politique** : l'action de développement, de l'avis de nombreux acteurs, passe de plus en plus par l'action politique pouvant prendre principalement deux formes inter reliées : la mobilisation des sociétés civiles en groupes de pression et l'action de lobbying vis-à-vis des acteurs de décision de manière à infléchir le cours des choses à propos de réalités injustes générées par la mondialisation centrée uniquement sur l'économique.
Quelles sont les pratiques dans ce domaine, quelles sont les méthodologies développées, comment résister à la domination des acteurs économiques, comment influencer sur les choix macro-politiques, comment articuler les choix macro-politiques et micro-politiques, comment réfléchir les mécanismes de partage, de répartition et d'appropriation du pouvoir politique ?
2. **Axe éducation au développement** : la *conscientisation* du grand public chez nous (écoles, mouvements, groupes divers...) est toujours considérée comme un travail de fond primordial qui permettra, à long terme, de modifier les rapports de force entre le Sud et le Nord, surtout si cette conscientisation prend la forme de nombreux partages d'idées partant des expériences des publics visés et favorisant les échanges entre acteurs du Sud et du Nord.
Comment sensibiliser, faire émerger une prise de conscience de l'articulation entre les inégalités du Sud et du Nord, comment articuler l'analyse des problématiques - et la diversité des causes de celles-ci - du Sud avec celles du Nord, quels outils pour quels discours ?
3. **Axe projet** : le soutien aux projets est la pratique la plus connue des acteurs de développement, qu'ils soient publics ou privés. Ce que l'on sait moins, c'est que, derrière cette pratique louable à première vue, se cachent des enjeux idéologiques et méthodologiques importants.
Comment construire un projet de développement, quels sont les critères de soutien à des projets de développement qu'ils soient du Sud ou du Nord, comment penser le travail avec les projets dans une optique de partenariat entre le Sud et le Nord, quelles places pour les partenaires ?

Démarches d'apprentissage

- Apports des expériences des participants (notamment les expériences vécues par les étudiants ayant réalisé ou allant réaliser une expérience à l'étranger)
- Apports de personnes-ressources
- Apports conceptuels (exposés, articles, vidéos, sites sur le web...)
- Analyse de l'actualité...
- Approche inductive s'appuyant aussi sur la transmission de notions de base liées aux thèmes abordés

Dispositifs d'aide à la réussite

- Le travail en petits groupes, s'appuyant le plus possible sur l'apprentissage par les pairs, permet l'appropriation progressive de la matière
- Une pédagogie inductive, partant de l'expérience des participants, favorisant la co-construction progressive de savoirs, favorise une participation maximale à l'activité et donc une intégration plus aisée de la matière appréhendée ensemble
- Des moments d'évaluation formative sont organisés tout au long de l'activité

Ouvrages de référence

Le cours s'appuie principalement :

- sur deux revues publiées par deux ONG, l'une spécialisée dans la formation, l'autre dans l'analyse :
 - La Revue *Antipodes*, éditée par l'ONG ITECO, spécialisée dans la formation des (futurs) acteurs de coopération depuis de nombreuses années ;
 - La revue *Alternatives sud*, éditée par l'ONG CETRI (Centre Tricontinental) à Louvain-la-Neuve, spécialisée dans l'analyse, en mettant particulièrement en évidence les analyses produites au sud de la planète.

Ces revues renvoient elles-mêmes à bon nombre de références de tous types.

- sur les dossiers et travaux publiés par les ONG belges et internationales autour d'enjeux d'actualité : la souveraineté alimentaire, la dette, la spéculation financière, l'eau, le logement...

Ces références sont constamment croisées avec des références méthodologiques en travail social.

Une bibliographie détaillée est aussi disponible sur la plateforme Claroline.

Supports

Des supports variés viennent alimenter le cours : consultation de sites internet pour analyser la « tendance lourde » d'initiatives de développement au nord et au sud, projection de vidéos et films, rencontre de personnes-ressources, utilisation de cartes mentales, de grilles de lecture produites par des acteurs de développement, expérimentation de jeux coopératifs.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première et en deuxième session : examen écrit portant sur l'appropriation transversale des éléments abordés.

Mêmes modalités et critères en 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et assuétudes			
Code	11_SOAS3B27ASLO	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Astrid LIONNEZ (astrid.lionnez@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours, de par ses apports théoriques, apportera aux étudiants un éclairage nécessaire pour une compréhension étayée de l'usage des drogues mais aussi des questions et enjeux identifiables tant sur le plan individuel, politique, déontologique et social qu'il soulève.

Il permettra aux étudiants de confronter leurs représentations initiales des consommations de produits, de les mettre au travail à partir de mises en situation, de leurs expériences de terrain, d'échanges avec des professionnels intervenant dans le champ de la toxicomanie.

Le cours donnera une visibilité des différentes actions mises en place dans le secteur de la toxicomanie - sur le plan de la prévention, de l'accompagnement et des soins - et des nouveaux dispositifs de soins envisagés compte tenu de l'évolution de la problématique.

Les débats et échanges suscités autour de différentes questions soulevées par la thématique des assuétudes permettront aux étudiants d'identifier et d'intégrer les éléments auxquels être attentifs dans l'intervention sociale mise en place auprès d'usagers de drogues, en lien avec les missions, les objectifs, l'éthique, les valeurs du travail social.

Les objectifs du cours sont :

- Amener les étudiants à prendre conscience et à confronter leurs représentations de l'usage des drogues
- Identifier et analyser les enjeux et questions (individuelles, collectives, légales, politiques, culturelles) qu'induit la consommation de produits dans un contexte donné
- Saisir la diversité des expériences de consommations en lien avec les facteurs explicatifs du recours aux produits
- Présenter les différents modèles d'intervention en toxicomanie et analyser leurs fondements, objectifs et effets attendus
- Apporter des éclairages méthodologiques pour le travail social avec des consommateurs de produits
- Mettre en débat les questions éthiques et déontologiques présentes dans l'intervention sociale auprès d'usagers de drogues
- Susciter des réflexions et questionnements quant à la place à prendre en tant que travailleur social dans l'accompagnement d'usagers de drogues en lien avec nos missions, représentations et évolutions des publics cibles

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier les enjeux et questions (individuelles, collectives, légales, culturelles) soulevés par l'usage des drogues
- Identifier et mettre au travail ses représentations initiales de l'usage des drogues
- Expliquer les différents facteurs explicatifs du recours à l'usage des drogues
- Développer un positionnement professionnel dans l'analyse d'une situation proposée et de l'argumenter sur base des concepts vus au cours
- Formaliser un avis critique et argumenté sur une thématique ciblée vue au cours

- Resituer les éléments méthodologiques et déontologiques à prendre en compte dans l'intervention sociale auprès d'usagers de drogues
- Expliquer les particularités des différents dispositifs de soins en toxicomanie
- Opérer des liens entre l'évolution de l'usage des drogues et les modèles d'intervention mis en place

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Le cours se subdivise en cinq parties

1. Toxicomanie et société

- Tentative de définition de la toxicomanie
- La fonction des drogues et leur image dans les sociétés humaines
- Le cadre législatif et son application

2. Les facteurs explicatifs du recours au produit et les conséquences de l'usage des drogues

- Les facteurs individuels
- Les facteurs familiaux
- les conséquences de l'usage des drogues (sur le plan social, médical, légal)

3. Les différentes approches cliniques en toxicomanie et les dispositifs de soins

- L'approche systémique
- L'approche cognitive et comportementale
- L'approche psychanalytique
- Pour une approche transdisciplinaire

4. Quelques éclairages pour une méthodologie d'intervention en travail social

5. La prévention de l'usage des drogues

- Prévenir pourquoi ?
- Prévenir de quoi ?
- Prévenir comment ?

Démarches d'apprentissage

Le cours se veut avant tout interactif. Les exposés de l'enseignante, les interventions extérieures, les présentations et analyses de situations, les exercices en sous-groupes, les reportages vidéo serviront de points d'appui aux échanges et débats.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des synthèses régulières, des exercices de mise en situation, des temps réservés aux questions des étudiants seront autant de points d'appui pour une compréhension des éléments abordés.

Ouvrages de référence

A titre indicatif, sont repris ici quelques ouvrages de référence mais une bibliographie plus exhaustive est insérée dans le syllabus.

- "Assuétudes, un cheminement singulier et complexe dans la cité. journée d'étude du Réseau ABC-VBH du 15 décembre 2011", in *Santé conjugulée*, n° 59, janvier 2012.
- "Dépendances : assuétudes, addictions, toxicomanies,... ?" (Dossier), in *Les cahiers de Prospective Jeunesse*, n°39, 2^e trimestre 2006.
- "Psychose et toxicomanies" (dossier), in *Santé mentale, le mensuel des équipes soignantes en psychiatrie* n° 70, septembre 2002.
- COENEN R., *Eduquer sans punir, une anthropologie de l'adolescence à risques*, Ramonville St-Agne, Erès, 2004.
- MOREL A., HERVE Fr., FONTAINE B., *Soigner les toxicomanes*, Paris, Dunod, 2003.
- MOREL A., *Prévenir les toxicomanies*, Paris, Dunod, 2000.
- *Réflexions du secteur "Toxicomanies" Bruxellois – Cannabis*, Bruxelles, Fédération Bruxelloise Francophone des Institutions pour toxicomanies (Fedito asbl), 2005.

Supports

- Un syllabus (qui ne dispense pas l'intérêt d'une prise de notes), une bibliographie et des documents de travail seront distribués aux étudiants.
- Supports vidéo.
- Interventions de personnes ressources.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Un examen écrit en portant sur l'appropriation transversale des contenus enseignés et travaillés.

L'évaluation portera sur :

- La vérification des connaissances et la compréhension des thèmes abordés lors des séances.
- La compréhension des enjeux traités au travers des différents supports (vidéos/reportages, exposés du professeur, textes travaillés au cours, thèmes abordés par les intervenants extérieurs)
- La capacité de développer un positionnement professionnel dans l'analyse d'une situation proposée et de l'argumenter sur base des concepts vus aux cours.
- Respect des critères de forme (présentation, maîtrise de l'expression écrite, orthographe)

2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et familles			
Code	11_SOAS3B27ASLP	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette WYNANTS (bernadette.wynants@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Dans un registre de formation à des compétences professionnelles, le cours vise à développer la connaissance, la compréhension et l'analyse des situations familiales que les travailleurs sociaux rencontreront et des acteurs avec lesquels ils interagiront.

Dans un registre analytique et critique, le cours contribue à développer la compréhension de la diversité des expériences contemporaines ainsi que des transformations culturelles, politiques et sociales des familles.

Enfin, l'expérience du lien familial n'est pas seulement un terrain d'action sociale ou un objet d'analyse critique. C'est un vécu de chacun. Dans ce sens, le cours peut également contribuer à une réflexivité sur notre expérience dans le respect de la trajectoire de chacun.

Les objectifs du cours sont :

- Décrire les formes d'expériences familiales contemporaines à travers les relations de couple, les relations entre les générations et les relations de genre selon les approches diachroniques et synchroniques.
- Saisir la diversité des expériences de ces relations dans un registre empirique et utiliser ou construire des grilles d'analyse de ces situations, notamment pour éclairer la dynamique des acteurs du lien familial.
- Interroger les politiques publiques et les dispositifs sociaux à l'égard des configurations familiales.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- retracer les grandes évolutions des familles lors des deux grandes transitions démographiques de la modernité ;
- identifier les types familiaux principaux de l'Europe et du Moyen-Orient ainsi que les systèmes d'alliances et de parenté ;
- commenter et analyser des documents (écrits, audiovisuels ou numériques) contemporains d'un point de vue synchronique : comment les acteurs vivent-ils leurs expériences (couple, genre, intergénérationnel) ? ;
- décrire et critiquer quelques dispositifs politiques et sociaux qui concernent les familles et en relation avec la pratique du travail social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Introduction :

- La famille introuvable ?

- Approches diachroniques et synchroniques, outils théoriques ;
- Familles ici et ailleurs : typologies.

Partie 1. De la famille institution à la famille relationnelle

- Aspects morphologiques
- Les fonctions de la famille
- Les relations interpersonnelles
- Les rapports hommes-femmes
- L'institutionnalisation de la famille

Partie 2. Configurations familiales contemporaines

- Les tensions de la deuxième modernité
- Relations de couple
- Relations intergénérationnelles
- Relations de genre et rapports sociaux de sexe

Partie 3. Les familles dans l'espace public : politiques et dispositifs sociaux.

(Par exemple Ecole – Justice – Action sociale – Sécurité sociale - Santé – Fiscalité)

Démarches d'apprentissage

- Alternance de cours magistral et de moments interactifs ;
- Projection de documents écrits et audiovisuels suivis de discussions ;
- Intervention de personnes extérieures (pour la partie 3).

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise au point en début de chaque cours ;
- Rendez-vous individuels ou de groupes d'étudiants à la demande.

Ouvrages de référence

Auteurs de référence : DE SINGLY, MARQUET, TODD, KAUFMANN.

Supports

Tous les supports sont postés sur Claroline :

- notes de cours et power point ;
- documents (y compris les supports audiovisuels et numériques) ;
- cartes (systèmes familiaux) ;
- textes des auteurs de référence ;
- modalités d'évaluation ;
- consignes du travail en binôme.

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Un travail écrit en binôme autour d'un document récolté par les étudiants qu'ils confronteront à une lecture validée ou suggérée par le professeur ; les modalités du travail seront précisées au cours et dans un document disponible sur claroline. Selon les possibilités de l'agenda et la taille du groupe, les travaux écrits feront l'objet d'une courte présentation.
- Un examen écrit comportant une question de synthèse sur le cours et une question d'analyse d'un document.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social et vieillissement			
Code	11_SOAS3B27ASLQ	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicole DE KEYSER (nicole.de.keyser@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours permettra d'avoir une approche nuancée de la personne âgée avec une remise en question de l'image négative du vieillissement et de la notion de dépendance qui y est associée. Le paradoxe de la vieillesse n'est-il pas de maintenir l'autonomie dans la dépendance ?

Il analysera, tant sur le plan collectif qu'individuel, toute la complexité du vieillissement. Comment prendre conscience de l'ambivalence de chacun face à la vieillesse parfois idéalisée mais également perçue comme une catastrophe ?

Comment se positionner en tant que futur travailleur social face à ce double enjeu social : d'une part, il existe une intensification de l'action en faveur des personnes âgées mais d'autre part, cela n'empêche pas leur ségrégation ?

Dans tous les pays occidentaux, le vieillissement démographique est un phénomène commun. Concernant les politiques socio-économiques, il faut de plus en plus faire face à la croissance de l'espérance de vie. C'est un des défis de ce 21ème siècle. Comment les jeunes et les vieux pourront-ils cohabiter dans la société actuelle ? Peut-elle évoluer vers une solidarité intergénérationnelle qui accepte positivement le vieillissement ou va-t-elle le subir ? Comment mener une large réflexion qui permettra de reconnaître pleinement le rôle des aînés ?

Les objectifs du cours sont :

- Travailler avec les étudiants leur propre représentation de la personne âgée.
- Prendre conscience de la place réservée à la personne âgée dans nos sociétés au fil du temps et de la représentation sociale qui s'est construite à partir de là.
- Connaître les caractéristiques psychologiques d'une personne âgée et développer une capacité d'observation des difficultés rencontrées : solitude, dépression, risque de suicide, maltraitance.
- Avoir une réflexion sur le type de relation à développer avec une personne âgée démente.
- Comprendre et analyser le rôle de l'entourage proche de la personne âgée et celui des professionnels.
- Approfondir la spécificité et la complexité du travail social qui place la personne âgée au centre des décisions et amener les étudiants à un positionnement.
- Analyser l'offre proposée aux personnes âgées : de l'aide à domicile à la maison de repos ainsi que les structures intermédiaires : les enjeux socio-économiques et les questionnements que cela suscite.
- Découvrir et analyser des projets intergénérationnels.
- Questionner le vieillissement sous l'angle de la pauvreté/précarité et des politiques de la santé, du logement, de l'emploi, de la pension, de la migration

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier les différents acteurs et les enjeux du secteur des personnes âgées
- Identifier et analyser la spécificité et la complexité du travail social entrepris avec les personnes âgées
- Décrire sa propre représentation de la personne âgée et la mettre au travail

- Expliquer les concepts d'autonomie et de dépendance
- Interpréter une souffrance vécue par une personne âgée
- Intégrer les notions de base pour une approche adaptée d'une personne âgée démente
- Expliquer les caractéristiques des différents types de prise en charge possible pour une personne âgée
- Analyser le positionnement de chacun des acteurs et distinguer les intérêts de chacun
- Argumenter de quelle manière le contexte socio-économique, politique et culturel influence la place laissée aux aînés dans notre société
- Analyser de manière critique et personnelle un thème développé au cours

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Le vieillissement démographique
- L'histoire de la vieillesse
- La représentation sociale de la vieillesse
- La psychologie du vieillissement normal
- Solitude, dépression, suicide, maltraitance/bienveillance
- Communiquer avec des personnes âgées dites "démentes"/La Validation de Naomi Feil
- Concepts d'autonomie et de dépendance
- Le rôle de l'entourage proche de la personne âgée et des professionnels
- Offre aux personnes âgées : aide à domicile, structures intermédiaires, maison de repos, projets innovants/intergénérationnels
- Pauvreté/précarité
- Politiques de la santé, du logement, de l'emploi, de la pension, de la migration

Démarches d'apprentissage

- Approche interactive : participation active des étudiants pendant le cours avec des questions ou des situations de stage
- Cours magistral
- Documentaires sur DVD
- Intervention de personnes de l'extérieur
- Travail individuel exposé au cours
- Lecture d'un texte à discuter au cours suivant
- Activité extérieure : visite d'une maison de repos ou d'une structure intermédiaire (maison Abbeyfield) ou d'un projet innovant/intergénérationnel/habitat groupé

Dispositifs d'aide à la réussite

- Possibilité de poser des questions pendant le cours
- Distribution de documents illustratifs de la théorie vue au cours

Ouvrages de référence

Livres

- AMYOT J.-J., *Travailler auprès des personnes âgées*, Paris, Dunot, 1998.
- BADEY-RODRIGUEZ C., *La vie en maison de retraite. Comprendre les résidents, leurs proches et les soignants*, Paris, Albin Michel, 2003.
- LORIAUX M., REMY D., *La retraite au quotidien. Modes de vie, représentations, espoirs et inquiétudes des personnes âgées*, Bruxelles, De Boeck, 2006, (Coll. de l'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique).
- MEIRE Ph., NEIRYNCK I., *Le paradoxe de la vieillesse. L'autonomie dans la dépendance*, Bruxelles, De Boeck, 1997.
- *Migrations et vieillissements*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 2007.
- *Où vivre vieux ? Quel éventail de cadres de vie pour quelles personnes vieillissantes ?*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin, 1998.
- REXAND-GALAIS F., *Psychologie et psychopathologie de la personne âgée*, Paris, Vuibert, 2003, (Théories et Pratiques sociales).
- RIGAUX N., *Le pari du sens. Une nouvelle éthique de la relation avec les patients âgés déments*, Namur, Université de Namur, 1998.

Dossiers

- "Aide et Soins à domicile" (Dossier), in *L'Observatoire, Revue d'action sociale & médico-sociale*, n°17, 1997-1998.
- "Le vieillissement actif : à quelles conditions ?" (Dossier), in *L'Observatoire, Revue d'action sociale & médico-sociale*, n°75, 2012.

Articles

- AVALOSSE H., "Influence du vieillissement sur la croissance des dépenses de santé", in *MC-Information*, n°223, juin 2006, pp. 9-24.
- DEKKERS G., DESMET R., "Inégalité et pauvreté chez les personnes âgées : une projection à long terme", in *Reflets et Perspectives de la vie économique*, n°4, 2011, pp. 155-168.
- GOBIET P., "Désirs de vieux : vieux désirs ?", in *Confluences*, n°8, décembre 2004, pp. 20-23.

Supports

Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'examen oral de 20 minutes se déroulera en deux parties :

1. Répondre aux questions sur le cours (50% des points).
2. Présenter un travail individuel de 3 pages (50% des points) : analyse critique et personnelle d'un thème développé au cours. Les consignes seront transmises par le professeur au début du cours. Ce travail sera déposé au moment de la présentation à l'examen.

Les critères d'évaluation sont : capacité d'identifier la personne âgée dans sa globalité, capacité d'analyser la spécificité et la complexité des problématiques abordées au cours, capacité de réflexion et d'argumentation, capacité d'identifier les acteurs et les enjeux du secteur, capacité de se positionner comme travailleur social, capacité de formulation des propos avec clarté et rigueur.

Mêmes consignes et modalités d'évaluation en 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exo	100			Exo	100

Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'intervention individuelle et familiale			
Code	11_SOAS3B27ASLR	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Maurizio CERCHIARI (maurizio.cerchiari@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Dans ce cours est privilégié l'apprentissage des méthodes et des processus d'intervention spécifiques auprès des individus et des familles. Il s'agit d'un complément, d'un prolongement des réflexions et des apprentissages que les étudiants ont pu poursuivre notamment dans le cadre de leurs activités d'intégration professionnelle et de leur cours de méthodologie du travail social et supervisions collectives.

Ce cours vise à contribuer à l'amélioration de la pratique professionnelle des étudiants en approfondissant les méthodes, techniques et outils appropriés à l'aide individuelle et familiale.

Les objectifs du cours sont :

1. S'approprier des repères théoriques qui ont jalonné l'évolution de l'aide psychosociale en service social.
2. Approfondir la connaissance de soi dans l'exercice du métier d'assistant social.
3. Construire un processus méthodologique approprié à la relation d'aide individuelle et familiale en service social.
4. Créer des conditions d'expérimentation favorisant la compréhension et l'appropriation des différents concepts vus au cours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

1. Analyser de façon complexe et polymorphe la réalité sociale individuelle et familiale,
2. Mieux comprendre la parole du « client »,
3. Mieux interpréter et comprendre les « symptômes » que présentent les « clients »,
4. Participer à la construction de la demande du « client »,
5. Se fixer des objectifs de son intervention réalistes et partagés par les clients tout en tenant compte de son cadre institutionnel,
6. Impliquer les « clients » dans la réalisation de ces objectifs en visant leur autonomie,
7. Intervenir de façon méthodique et structurée auprès des « clients »,
8. Mieux se connaître dans l'exercice de la profession en prenant davantage conscience de ses sensibilités et de sa trajectoire personnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Trois axes :

- **Regard sur l'évolution de la conception de la relation d'aide en service social** : le case work, Carl Rogers et Milton H. Erickson (notamment).
Réf :
 - Collectif, *La relation d'aide en service social*, Toulouse, Erès, 2010, 2e édition.
 - CYRULNIK B., *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.
 - ERICKSON M. H., *Ma voix t'accompagnera*, Paris, Hommes et groupes, 1986.
 - GAIGNON Ch., *De la relation d'aide à la relation d'êtres*, Paris, L'Harmattan, 2006.
 - HALEY J., *Un thérapeute hors du commun*, Paris, Desclée De Brouwer, 1973.
 - ZWEIG J. K., *La technique d'Erickson*, Paris, Hommes et Groupes, 1985.
- **La relation interpersonnelle joue un rôle majeur dans tout processus d'aide.** Nous allons aborder les attitudes et les qualités personnelles qui favorisent la relation d'aide.
Réf :
 - TREMBLAY L., *La relation d'aide, développer des compétences pour mieux aider*, Lyon, Chronique sociale, 2006.
- **La relation d'aide professionnelle se construit par le biais d'un processus méthodologique.** Nous examinerons et nous expérimenterons l'ensemble des étapes qui le composent.
Réf. :
 - ABRIC J. L., *Psychologie de la communication*, Paris, Armand Colin, 2010.
 - DE ROBERTIS C., *Méthodologie de l'intervention en travail social*, Paris, Bayard, 2007.
 - MARC E., PICARD D., *Relations et communications interpersonnelles*, Paris, Dunod, 2008.
 - SALOME J., *Relation d'aide & formation à l'entretien*, Lille, PULille, 1986.

Démarches d'apprentissage

Les ouvrages dont question sont repris dans la rubrique "contenu".

Dispositifs d'aide à la réussite

Même si chaque séance s'inspirera d'une pédagogie associant la théorie et l'expérimentation, certaines seront davantage consacrées à l'appropriation de concepts théoriques tandis que d'autres seront davantage centrées sur l'expérimentation et la mise en situation au départ de situations de stages vécues par les étudiants.

Ouvrages de référence

Le déroulement du cours repose sur une dynamique interactive qui privilégie l'échange entre l'enseignant, éventuellement des professionnels invités et les étudiants. Ce dispositif laisse une large place aux interpellations et questions relatives à la matière enseignée.

Afin de favoriser l'appropriation des apprentissages, en fonction du nombre d'inscrits au cours, des groupes de travail seront constitués en vue de présenter, analyser et approfondir des situations de stages vécues par les étudiants.

Qui plus est, l'enseignant clôture chaque séance par un récapitulatif de son contenu et l'introduction de la séance suivante.

Le syllabus finalisé est à disposition des étudiants dès le premier cours.

Supports

Un syllabus est mis à la disposition des étudiants.

- Interventions de personnes-ressources
- Offre de références bibliographiques
- Récits de situations cliniques

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

L'évaluation se fait sur base d'un travail écrit conséquent dont les consignes précises seront détaillées au cours.

Le critère principal d'évaluation est la capacité de l'étudiant à introduire les concepts théoriques vus au cours dans le discours qu'il tient à propos de sa pratique professionnelle.

A travers ce travail écrit, l'étudiant devra montrer qu'il s'est approprié les concepts abordés ainsi que sa capacité d'analyse et de distanciation critique à l'égard de ceux-ci.

2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Méthodologie de l'action sociale et collective			
Code	11_SOAS3B27ASLS	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Valérie ALBERTUCCIO (valerie.albertuccio@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le travail social comporte une triple mission :

1. Informer les populations, les soutenir dans leurs participations au vivre ensemble. Être un agent d'intégration, d'inclusion sociale. -> Un relieur.
2. Relever les dysfonctionnements dans le cadre du vivre ensemble. Être un témoin vigilant. -> Un éveilleur.
3. Œuvrer au changement social. -> Être un acteur de changement

Si l'on prend acte de cette triple mission comme un postulat au travail social, la méthodologie de l'action sociale et collective devient un apprentissage nécessaire à l'accomplissement du métier. En effet, l'action sociale est un processus qui vise à construire le changement social. Et l'action collective est un moyen d'action en vue de produire du changement. Moyen qui privilégie notamment l'implication des populations concernées.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les objectifs du cours sont :

- Analyser et imaginer la mise en œuvre d'expériences d'action sociale et collective
- Distinguer et identifier les complémentarités entre ces deux modes d'action et le travail social individuel.
- Connaître ce champ de TS : quels en sont les acteurs, qu'est-ce qui les caractérise, quelles sont les évolutions majeures, quels sont les enjeux d'avenir ?

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Nommer et expliquer différents concepts clés dont traite la méthodologie de l'action sociale et collective.
- Défendre et concevoir des modes de développement du pouvoir d'agir des populations.
- Participer à et examiner des démarches d'action collective.
- Formuler un positionnement professionnel face aux éléments apportés durant le cours.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Découverte des concepts : action sociale, action collective, action citoyenne...
- Mises en exergue des liens entre TS et actions sociales et collectives.
- Introduction à la méthodologie de l'action sociale et collective.
- Découverte de l'action syndicale, de l'éducation populaire, de l'action citoyenne non professionnelle

Démarches d'apprentissage

Pour permettre la découverte, l'analyse et le développement d'un positionnement sur l'action sociale et l'action collective, le cours favorisera l'échange et la co-construction au départ de lectures, de rencontres, de vidéos... des visites aux acteurs du secteur sont prévues.

Dans la mesure du possible, les travaux finaux seront présentés en présence d'acteurs de terrain afin de favoriser un échange "professionnel" sur les questions mises à l'étude par les étudiants.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'évaluation prend appui sur deux épreuves : un travail individuel et un travail de groupe.

Les séances de cours sont autant de moment d'échanges sur les contenus matières et/ou travaux.

Des personnes de références (tuteur issu du secteur professionnel) sont présentées aux étudiants comme personnes-ressources pour l'élaboration des travaux de groupes.

Une séance de cours est réservée à la supervision des travaux individuels et de groupes.

Ouvrages de référence

Les auteurs de prédilection sont : Christian MAUREL, Jean BLAIRON, Luc CARTON.

Un document vidéo fait référence pour le cours. Il s'agit du reportage : ROUAUD Christian, *Tous au Larzac*, 2011.

Supports

Il n'y a pas de syllabus de cours, ni de notes écrites systématiques. Chaque séance est introduite par la présentation du déroulement précis de la séance.

Un portefeuille de lecture est mis à la disposition des étudiants en version électronique sur Claroline et en version papier sur demande auprès du professeur.

4. Modalités d'évaluation

Principe

En première session, l'évaluation sera composée de deux parties : un travail individuel (35%) et un travail de groupe (65%) chacun faisant l'objet d'une production écrite et d'une présentation orale. Les deux travaux sont présentés dans le cadre des séances de cours.

Les consignes précises pour l'élaboration des deux parties seront transmises par le professeur lors de la première séance de cours.

En ce qui concerne le travail de groupe :

Chaque groupe dispose de 20 à 30 minutes pour présenter son travail. La note prend pour cadre : le fond du travail (découverte – analyse – critique) pour la moitié des points. L'autre moitié étant répartie de façon égale entre : la forme de l'écrit – la forme de l'oral – la démarche de groupe.

En ce qui concerne le travail individuel :

L'étudiant dispose de 10 à 15 minutes pour présenter son travail. La note prend pour cadre : le fond du travail – la forme de l'écrit – la forme de l'oral.

En seconde session, l'étudiant prendra contact avec le professeur pour connaître les modalités et consignes d'évaluation de 2e session :

- si les travaux en échec lors de la première session peuvent être améliorés (en regard des critères d'évaluation préalablement annoncés aux étudiants), en fonction du feed-back transmis, l'étudiant sera appelé à produire soit un nouveau travail (pour ce qui concerne le travail individuel), soit un complément de travail individuel (pour ce qui concerne le travail de groupe).
- si les travaux ne sont pas améliorables en regard des critères attendus, un nouveau travail exclusivement individuel sera attendu, sur base des mêmes critères d'évaluation qu'en première session. En ce qui concerne le travail de groupe, un nouveau travail individuel sera attendu sur base des mêmes critères d'évaluation qu'en première session. Les travaux seront, dans ce cas, déposés et présentés oralement lors de la 2e session.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Trv	100	Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Récits de vie			
Code	11_SOAS3B27ASLT	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Bernadette HEINRICH (bernadette.heinrich@helha.be) Michel HANOT (michel.hanot@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Ce cours a comme but de permettre aux futurs assistants sociaux de s'interroger sur leur histoire personnelle, sociale et familiale et ainsi de se rendre compétent pour accompagner des groupes ou personnes en demande de réflexion sur leur trajectoire de vie.

Les objectifs du cours sont :

- Comprendre comment la méthodologie du récit de vie permet d'explorer la dynamique de construction du sujet ; du sujet face à son histoire, à sa généalogie, aux processus de transmission intergénérationnels, au poids des déterminismes psychiques et sociaux.
- Comprendre l'histoire, l'évolution de cette méthodologie ainsi que ses enjeux éthiques, déontologiques et ses fondements épistémologiques.
- Expérimenter dans un but de formation, la construction de ce cadre afin que chacun puisse éprouver les effets de ce cadre.
- Réfléchir aux conditions de sa pratique dans le cadre du métier d'assistant social.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Identifier les différents courants qui traversent la méthodologie du récit de vie
- Comprendre comment repérer les phases et les enjeux d'une histoire de vie.
- Pouvoir justifier l'intérêt et les conditions d'une utilisation de cette méthodologie dans la pratique d'un travailleur social.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Dans la lignée développée par Vincent de Gaulejac, nous partirons de l'hypothèse que les phénomènes sociaux et psychiques s'influencent réciproquement. La vie étant au carrefour de différentes histoires, l'intervention échappe aux choix disciplinaires, elle mobilise les différentes sciences humaines, elle n'échappe cependant pas à la définition de la posture de l'intervenant. Nous verrons que la méthodologie du récit de vie est pratiquée par différents types d'intervenants, dans différents champs qui sont : la formation, la psychothérapie, la recherche en sciences sociales, le travail social. Nous serons particulièrement attentifs à étudier les conditions déontologiques, méthodologiques et les effets de cette démarche pour l'assistant social.

Un travail en petits groupes permettra à l'ensemble des étudiants d'expérimenter la méthodologie et d'entrer dans une

analyse de sa propre histoire de vie.

Différents apports dont le témoignage de professionnels permettront une analyse de l'expérience et la construction d'un savoir transférable à la pratique professionnelle d'un assistant social.

Démarches d'apprentissage

Une démarche en trois temps :

1. Deux séances conçues sous forme d'exposé à l'ensemble du groupe pour :

- Faire la connaissance de la méthodologie (son évolution, ses fondements, les concepts utilisés...).
- Fournir les premiers repères d'une articulation entre cette méthodologie et le métier de l'assistant social.
- Préciser les supports à construire en vue de l'expérimentation.
- Etablir un contrat en vue d'une expérimentation de la démarche par chacun des participants à ce cours et pour établir le cadre narratif.

2. Une ou plusieurs séances en petits groupes (de 15 étudiants maximum) pour, sur base de supports réalisés par chaque étudiant, expérimenter la démarche à partir de sa propre histoire de vie. Chaque groupe sera invité à identifier les enseignements qu'il retire de l'expérience.

3. Une séance de confrontation entre des praticiens du récit de vie en travail social et les étudiants. Ceux-ci seront amenés à questionner les invités à partir de l'expérience faite les semaines qui précèdent et à partir de leur propre pratique de travail social. Cette séance se terminera par une synthèse globale des acquis.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les enseignants assurent un accompagnement individuel sur demande.

La dernière séance du cours aide les étudiants à rédiger leur travail écrit.

Ouvrages de référence

Présentation générale de la méthode

- BERTAUX D., *Destins personnels et structures de classe*, Paris, PUF, 1977.
- BERTAUX D., *Les récits de vie*, Paris, Nathan, 1997. Lainé A., *Faire de sa vie une histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- LEGRAND M., *L'approche biographique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- MICHARD P., YATCHINOVSKY A., *Histoire de vie*, Issy-les-Moulineaux, ESF, 1995, (Coll. Formation permanente en sciences humaines).
- PAGÈS M., *Psychothérapie et complexité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993.
- PINEAU G., LEGRAND J.L., *Les histoires de vie*, Paris, PUF, 2013, (Que sais-je ? n°2760).

Dans le champ de l'intervention psycho-sociale

De Vincent de GAULEJAC

- de GAULEJAC V., AUBERT N., *Femmes au singulier*, Paris, Klincksieck 1990, (Rencontres dialectiques).
- de GAULEJAC V., *La névrose de classe*, Paris, Hommes et groupes, 1987.
- de GAULEJAC V., LEGRAND M., *Intervenir par le récit de vie : Entre histoire collective et histoire individuelle*, Ramonville St-Agne, Erès, 2008.
- de GAULEJAC V., *Les sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer, 1996.
- de GAULEJAC V., *L'histoire en héritage : roman familial et trajectoire sociale*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, (Sociologie clinique).
- de GAULEJAC V., MURY G., *Les jeunes de la rue*, Toulouse, Privat, 1977.
- de GAULEJAC V., TABOADA LÉONETTI I., *La lutte des places*, Paris, EPI Desclée de Brouwer, 1994, (Coll. Hommes et Perspectives).

Autres auteurs

- ABELS-EBER C., *Enfants placés et construction d'historicité*, Paris, L'Harmattan, 2000.
- CYRULNIK B., *Un merveilleux malheur*, Paris, Odile Jacob, 1999.
- LANI M., *A la recherche de la génération perdue. Histoires de trajectoires « en » et « sans » famille*, Paris, Martin Media, 1990, (Hommes et perspective).
- LANI-BAYLE M., *L'enfant et son histoire. Vers une clinique narrative*, Ramonville St-Agne, Erès, 1999.
- RUSSENBERG J., CZERNICHOW S., *Violences familiales*, Paris, Syros, 1994, (Coll. Question d'enfance).

La psychogénéalogie.

- ANCELIN-SCHUTZENBERGER A., *Aie mes aïeux*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999.
- CANAULT N., *Comment paye-t-on les fautes de ses ancêtres*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- TISSERON S., *Secrets de famille Mode d'emploi*, Paris, Marabout, 1998.

Recherche biographique

- DUMAZIÈRE D., DUBAR Cl., *Analyser les entretiens biographiques*, Paris, Nathan, 1997.
- JAMOULLE P., *Drogues de rue Récits et styles de vie*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.

Supports

- Exposés théoriques.
- Consignes pour la réalisation de supports concrets qui permettront l'analyse des trajectoires individuelles.
- Expérience en petits groupes avec différents supports d'expression.
- Une farde de lecture sera transmise aux étudiants.

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

Un travail écrit de 5 pages constituant 75% de la note globale sera demandé. Les étudiants devront démontrer qu'ils ont pu élaborer un point de vue personnel et professionnel sur les conditions de praticabilité de la méthodologie du récit de vie dans le cadre du métier d'assistant social.

La présence de l'étudiant à l'expérience représentera 25% de la note globale.

2ème session

Mêmes modalités et critères qu'en première session. La note de juin relative à la présence est reportée comme telle en seconde session. Le travail écrit demandé en seconde session constitue donc 75% de la note globale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier - Assistant social

HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél : +32 (0) 10 48 29 63

Fax :

Mail : social.ln.bac@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Travail social de réseau			
Code	11_SOAS3B27ASLU	Caractère	Optionnel
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	28 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Agnès PONSAR (agnes.ponsar@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le terme "réseau" est de plus en plus utilisé comme analyseur de réalités sociales complexes et de faits sociaux particuliers. Celui-ci permet de réfléchir aux processus méthodologiques classiques en l'utilisant comme concept pour entrer dans une démarche qui allie à la fois l'approche individuelle (niveau micro) et l'approche communautaire (niveau macro). Cette approche du travail social de réseau met en perspective les nouvelles formes d'organisation des structures de la société et par conséquent du travail social.

Un focus important sera réalisé sur cette méthodologie à partir des notions de lien social, de relations sociales, de coconstruction comme vecteurs d'émancipation et de déploiement du concept de citoyenneté.

Les objectifs du cours sont :

- Appréhender la notion de réseau et les différentes significations qu'elle revêt aujourd'hui dans le travail social
- Développer un regard critique sur celui-ci et les situations sociales rencontrées
- Se doter d'outils permettant de (co) construire et de mettre en œuvre un travail social de réseau

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de l'activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- Décrire le contexte d'émergence du concept de réseau, réseau social et de travail social en réseau
- Identifier les relations sociales issues de contextes plus larges au niveau micro et macro. (Individuel, politique, économique et social,...)
- Identifier les logiques d'actions des acteurs et des institutions et des secteurs dans un contexte en mutation
- Discuter la méthodologie proposée au regard de la question du pouvoir (capacité d'influence)
- Illustrer le travail social de réseau à partir d'exemples dits cliniques et de leurs pratiques de stage
- Utiliser des outils didactiques propres au travail en réseau
- Contraster les différentes missions, finalités des différents formes de réseaux/ d'appareils
- Analyser les enjeux sous-jacents au travail social de réseau et aux réseaux sociaux
- Critiquer sur base d'une argumentation documentée la méthodologie proposée et les politiques sociales y afférentes
- Collecter des informations sur les différentes approches de travail social de réseau à partir de leur pratique professionnelle.
- Intégrer dans un modèle plus large cette méthodologie particulière du travail social aux autres formes de méthodologie du travail social (individuel, collective et communautaire, familiale,...)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Approche historique du concept de réseau
 - 1.1 à travers le regard du sociologue
 - 1.2 à travers le regard de l'anthropologue
 - 1.3 à travers le regard du politique
 - 1.4 à travers le regard du social
 - 1.5 l'approche anglo-saxonne
 - 1.6 Construction d'un nouveau paradigme
 - 1.6.1 Apports et limites
 - 1.6.2 Enjeux et impacts
2. Typologie des réseaux
 - 2.1 du point de vue des professionnels
 - 2.2 du point de vue des usagers et/ou créateurs de réseaux
 - 2.3 Une construction « sociale »
3. Méthodologie du travail social en réseau et de réseau, une approche holistique
4. Etude de situations
5. La co-construction
- Conclusions

Démarches d'apprentissage

- Approche par situation-problème et étude de cas
- Approche participative et socratique
- Groupe de discussion
- Intervention de personnes extérieures
- Expérimentation
- Emploi de nouvelles technologies

Dispositifs d'aide à la réussite

- Synthèse et compte-rendu du cours précédent corrigé et discuté avec les étudiants au cours suivant
- Temps consacré aux questions-réponses à chaque début de cours.

Ouvrages de référence

- ASTIER I., *Sociologie de l'intervention sociale*, Paris, Armand Colin, 2010, (Coll. Domaines et approches).
- BOUMEDIAN N., "Les enjeux sociaux du travail interdisciplinaire, l'exemple de la prise en charge globale des usagers", In *Pensée plurielle*, n° 30-31, 2013, pp. 191-206.
- CASTELLI F., GENARD J-L. (ed.), *Action publique et subjectivité*, Paris, LGDJ, 2007, (Série politique, n°46).
- DELIÈGE I., "Coexistence dans un réseau psycho-médico-social : apport de la théorie de la justification". *Communication et organisation* [en ligne]. n°24 (2004). <http://communicationorganisation.revues.org/2898?lang=fr> (Page consultée le 3 septembre 2015).
- DUMOULIN P., *Méthodes et pratiques en intervention sociale, travailler en réseau*, Paris,. Dunod, 2006.
- FOURDRIGNIER M., "De nouvelles formes de travail ensemble ?". *TEF* [en ligne]. n° 9 (2010). <http://www.ulb.ac.be/socio/tef/revues/Revue2010.Four.pdf> (Page consultée le 3 septembre 2015).
- GENARD J-L., "Ressources et limites des réseaux, in soins ambulatoires : qu'est-ce qui bouge ?", In *La revue nouvelle*, n° 10, oct. 2003, pp. 42-51.
- HAMZAOUI M., "Emergence de la question du partenariat dans le champ du travail social", in *TEF*, N°9/2010, pp. 30-42.
- LAVERGNE H., "Le travail social de réseau", in *Le sociographe*, n°83, 1999, pp. 83-96.
- LEMEY I., GUGÈRE R., MARCHAND A., "La médiation partenariale en contexte intersectoriel : intervention sociale en émergence, codéveloppement professionnel et recherche". *Société et Jeunes en difficultés* [en ligne]. n°6 (2008). <https://sejed.revues.org/4002> (Page consultée le 3 septembre 2015).
- MARQUIS Nicolas, HOYOS Dorothée et MASURE Amélie (et al), "Le travail en réseau comme créateur de possibles thérapeutiques? Une analyse sociologique du travail en réseau dans une unité médico-psychopathologique", in *Cahiers de psychologie clinique*, n°34, 2010, pp. 157-188.
- Moscovici S., *Psychologie sociale*, Paris, PUF, 1984.
- MOTTINT J., "Le travail en réseau : travailler ensemble pour optimiser les pratiques au profit de tous". In Centre

- d'expertise et de ressources pour l'enfance, *Site du CERE*. [en ligne]. (2008). http://www.cere-asbl.be/IMG/pdf/Travailler_le_social_en_reseau.pdf (Page consultée le 3 septembre 2015).
- *Passagers du réseau ? Actes des états généraux de la santé mentale en Wallonie*, IWSM, 28 nov. 2008.
- VAN CAMPENHOUDT L., "Penser le pouvoir en réseau", in *La revue nouvelle*, n°12, déc. 2009, pp. 32-42.
- VISINTAINER S., "Les GEM, entre politiques sociales du sujet et réflexivité des acteurs". *TEF* [en ligne]. n° 9 (2010). <http://www.ulb.ac.be/socio/tef/revues/Revue2010.Visin.pdf> (Page consultée le 3 septembre 2015).
- ...

Supports

- Comptes rendus réalisés par les étudiants
- Portefeuille de lecture
- Power-point
- Activités sur Claroline
- Matériel audio-visuel
- Matériaux apportés par les intervenants extérieurs spécialistes de cette question et/ou praticien de cette méthodologie
- Notes de cours

4. Modalités d'évaluation

Principe

1ère session

- Travail journalier : lecture de textes et rédaction de compte-rendu présenté à l'ensemble du groupe : 5% de la note globale
- Présence et participation : les étudiants sont invités à interagir avec l'enseignant et les autres étudiants. Ceci requière une présence régulière au cours : 15% de la note globale
- Examen écrit : 80% de la note globale ; Celle-ci portera sur la capacité de l'étudiant à d'une part, montrer qu'il a compris l'ensemble de la matière et qu'il s'est approprié les fondements de cette nouvelle méthodologie et d'autre part, qu'il est capable de formuler des pistes de travail dans le cadre d'une situation à analyser.

A cela s'ajoute, que l'étudiant sera également évalué sur sa capacité à analyser un des textes du portefeuille de lecture.

Tous les matériaux utilisés pendant le cours constituent la matière pour l'examen. (Power-point, compte-rendu, synthèses des propos des intervenants, exercices, notes de cours...)

L'examen dure 2h00 et il est à cahier ouvert.

2ème session

Mêmes critères qu'en première session.

Le travail journalier et la participation font l'objet d'un report de note. L'étudiant ne représente que l'examen écrit soit 80% de la note globale.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir la fiche de l'Unité d'Enseignement

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de

Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).